

Agents de la fonction publique : principales caractéristiques

2

Statuts et situations d'emploi **2.1**

Catégories hiérarchiques **2.2**

Catégories socioprofessionnelles et filières **2.3**

Féminisation et égalité professionnelle **2.4**

Âges **2.5**

Travailleurs handicapés **2.6**

Temps partiel **2.7**

Niveaux de diplôme **2.8**

Présentation

A compter des résultats portant sur l'année 2009, l'introduction du nouveau Système d'Information sur les Agents des Services Publics de l'Insee (SIASP), permet de fournir **des résultats détaillés comparables sur les agents des trois versants de la fonction publique** et non plus seulement sur la FPE, en particulier sur le sexe, l'âge, et le travail à temps partiel. Les autres caractéristiques des salariés (statut, catégorie hiérarchique et catégorie socio professionnelle) ont été déclinées par versant de la fonction publique de manière moins systématique : des compléments sont prévus ultérieurement.

Outre la distinction de l'emploi selon le statut des agents, l'emploi est désormais ventilé selon deux critères de niveau de responsabilité : **les catégories hiérarchiques** de la fonction publique (voir définitions) mais également **la catégorie socioprofessionnelle**, issue de SIASP, qui repose sur la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) de l'Insee. Son utilisation pour la fonction publique devrait permettre de meilleures comparaisons avec le secteur privé. Cette nomenclature n'est pas équivalente à celle issue du FGE et utilisée dans les rapports antérieurs à 2010, qui combinait la PCS de l'Insee et les catégories « statutaires » de la fonction publique. Il a donc paru pertinent pour la nouvelle présentation par catégorie socioprofessionnelle d'articuler les catégories agrégées de la PCS (cadres, professions intermédiaires, employés et ouvriers) avec la catégorie « statutaire » des agents (titulaires selon leur catégorie hiérarchique voire selon leur corps-grade, non-titulaires). Cette présentation pourra faire l'objet d'améliorations ultérieures.

En plus des catégories hiérarchiques, l'emploi de **l'encadrement supérieur** (voir définitions) qui rassemble les niveaux hiérarchiques les plus élevés dans chaque versant de la fonction publique est également présenté.

De manière à fournir des éléments quantitatifs sur la diversité et l'égalité, notamment entre les hommes et les femmes, les statistiques disponibles sur l'emploi sont généralement ventilées selon le sexe. Ces données statistiques ont vocation à alimenter le rapport annuel prévu par la loi n° 2012-347 du 12 mars 2012 et précisé par le protocole d'accord du 8 mars 2013 sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la fonction publique.

Par ailleurs, depuis la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, les employeurs publics de plus de vingt salariés sont tenus d'effectuer une déclaration au Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP). Les éléments statistiques sont développés dans la fiche 2.6.

La répartition des agents de la fonction publique selon leur niveau de diplôme est issue de l'enquête Emploi de l'Insee. Depuis le premier trimestre 2006, il est possible de distinguer les agents des trois versants de la fonction publique dans l'Enquête Emploi (cf. Les agents de la fonction publique (État, territoriale et hospitalière) dans l'Enquête emploi de l'Insee, 2011, Documents et méthodes, DGAFP) et d'étudier en détail leurs caractéristiques, notamment leur niveau de diplôme.

Disponibilité des données

L'ensemble des figures présentées dans les fiches thématiques sont reproduites au format Excel sur le site internet : <http://www.fonction-publique.gouv.fr>, rubrique Statistiques / Rapports annuels, ainsi que, pour les figures marquées du signe  dans la rubrique Séries longues, pour disposer de résultats avec la plus grande profondeur historique possible.

Thème - Agents de la fonction publique : principales caractéristiques

2

2.1 Statuts et situations d'emploi

Tableau 2.1-1 : Effectifs physiques, effectifs en équivalents temps plein (ETP) et équivalents temps plein annualisés par statuts des agents dans les trois versants de la fonction publique en France

	au 31 décembre 2013		EQTP annualisé ⁽¹⁾	Évolution entre 2013 et 2012 (en %)		
	Effectifs physiques	ETP		au 31 décembre 2013		EQTP annualisé ⁽¹⁾
				Effectifs physiques	ETP	
FPE						
Fonctionnaires	1 529 415	1 486 014	1 493 200	-0,6	-0,5	-0,9
Contractuels	370 416	311 218	323 182	5,3	4,3	5,0
Militaires et militaires volontaires	309 800	306 777	306 795	-1,1	0,5	-2,1
Autres catégories et statuts ⁽²⁾	175 857	165 724	167 018	-1,4	-1,3	-1,6
<i>dont enseignants et documentalistes des établissements privés sous contrat</i>	139 805	130 156	130 252	-0,1	0,1	-0,4
<i>dont ouvriers d'État</i>	33 279	33 233	34 347	-6,4	-6,4	-5,7
<i>dont apprentis</i>	723	651	629	-2,3	-1,2	-5,2
Total	2 385 488	2 269 733	2 290 195	0,1	0,2	-0,3
FPT						
Fonctionnaires ⁽³⁾	1 453 109	1 370 992	1 368 833	1,6	1,6	1,1
Contractuels	362 826	277 529	325 171	-1,8	-2,1	0,8
Autres catégories et statuts ⁽²⁾	62 810	53 708	54 721	0,0	1,1	0,4
<i>dont assistants maternels et familiaux</i>	50 325	44 343	45 283	0,6	1,0	-0,3
<i>dont apprentis</i>	10 585	7 594	7 674	-4,2	-0,1	3,4
Total	1 878 745	1 702 228	1 748 726	0,9	1,0	1,0
FPH						
Fonctionnaires	836 041	790 634	789 359	0,8	1,1	1,3
Contractuels	198 708	177 610	173 703	3,1	3,0	0,6
Autres catégories et statuts ⁽²⁾	117 958	100 929	107 936	2,9	3,4	3,3
<i>dont médecins</i>	114 709	98 076	104 908	3,1	3,6	3,5
<i>dont assistants maternels et familiaux</i>	2 554	2 267	2 386	4,0	5,2	2,5
<i>dont apprentis</i>	694	586	641	-24,9	-25,4	-13,5
Total	1 152 707	1 069 173	1 070 997	1,4	1,6	1,4
Total						
Fonctionnaires ⁽³⁾	3 818 565	3 647 640	3 651 392	0,5	0,6	0,3
Contractuels	931 950	766 356	822 056	1,9	1,6	2,4
Militaires et militaires volontaires ⁽³⁾	309 800	306 777	306 795	-1,1	0,5	-2,1
Autres catégories et statuts ⁽²⁾	356 625	320 361	329 675	0,3	0,5	0,3
Total	5 416 940	5 041 134	5 109 917	0,7	0,8	0,5

Source : SIASP, Insee. Traitement DGAFP, département des études et des statistiques.

Champ : emplois principaux, tous statuts, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

(1) EQTP annualisés : équivalent temps plein annualisés calculés sur l'ensemble des postes actifs de l'année.

(2) La catégorie 'autres catégories et statuts' recouvre principalement des enseignants des établissements privés sous contrat et des ouvriers d'État dans la FPE, des assistants maternels et familiaux dans la FPT, des médecins dans la FPH et des apprentis dans les trois versants.

(3) Pour respecter le secret statistique, dans la FPT les militaires (2 000 sapeurs-pompiers de Marseille) sont regroupés avec les fonctionnaires.

Tableau 2.1-2 : Effectifs physiques et effectifs en équivalents temps plein (ETP) des fonctionnaires des ministères au 31 décembre 2013 en France

Ministères	2012		2013										Évolution 2013-2012 (en %)	
			Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Catégorie indéterminée		Total			
	Effectifs	ETP	Effectifs	ETP	Effectifs	ETP	Effectifs	ETP	Effectifs	ETP	Effectifs	ETP	Effectifs	ETP
Affaires étrangères	2 979	2 918	852	845	506	500	1 470	1 431	64	62	2 892	2 838	-2,9	-2,7
Agriculture, alimentation et forêt	24 247	23 375	12 878	12 564	7 252	6 958	3 858	3 653	5	5	23 993	23 180	-1,0	-0,8
Ministères économique et financier	148 787	142 433	44 180	43 210	58 695	56 265	42 492	40 058	121	114	145 488	139 647	-2,2	-2,0
<i>Économie et finances</i>	148 787	142 433	43 499	42 538	58 430	56 010	42 308	39 883	116	110	144 353	138 540	-3,0	-2,7
<i>Redressement productif</i>	-	-	681	672	265	256	184	175	5	ns	1 135	1 107	-	-
Culture et Communication	9 606	9 381	3 758	3 706	1 938	1 879	3 825	3 717	20	16	9 541	9 317	-0,7	-0,7
Défense	35 576	34 588	6 565	6 488	10 469	10 221	18 263	17 666	20	19	35 317	34 395	-0,7	-0,6
Écologie, développement durable et énergie	58 824	57 296	17 210	16 950	17 610	17 118	17 338	16 729	37	24	52 195	50 821	-11,3	-11,3
Ministères de l'enseignement	793 606	768 235	731 961	710 337	24 433	23 367	31 890	30 491	327	146	788 611	764 341	-0,6	-0,5
<i>Éducation nationale</i>	782 346	757 360	727 266	705 683	23 316	22 276	29 981	28 692	111	105	780 674	756 756	-0,2	-0,1
<i>Enseignement supérieur et Recherche⁽¹⁾</i>	11 260	10 875	4 695	4 654	1 117	1 091	1 909	1 799	216	41	7 937	7 585	-29,5	-30,3
Intérieur et outre-mer	167 279	164 768	19 229	19 057	112 807	111 843	35 752	34 432	36	34	167 824	165 366	0,3	0,4
<i>Outre-mer</i>	42	42	ns	ns	ns	ns	43	43	-	-	46	46	9,5	10,1
<i>Police</i>	127 050	125 969	12 789	12 716	100 488	99 905	13 404	12 976	9	8	126 690	125 606	-0,3	-0,3
<i>Intérieur, autre</i>	40 187	38 757	6 439	6 339	12 317	11 937	22 305	21 413	27	26	41 088	39 714	2,2	2,5
Justice	71 343	69 398	15 005	14 729	17 989	17 265	38 456	37 561	19	18	71 469	69 574	0,2	0,3
Services du Premier ministre	6 997	6 846	3 986	3 951	1 015	987	2 177	2 095	6	5	7 184	7 038	2,7	2,8
Ministères sociaux	19 141	18 464	8 100	7 949	5 588	5 362	5 332	5 058	39	36	19 059	18 405	-0,4	-0,3
<i>Affaires sociales et santé</i>	-	-	5 227	5 142	1 784	1 714	2 541	2 420	34	31	9 586	9 307	-	-
<i>Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social⁽²⁾</i>	19 141	18 464	2 873	2 807	3 804	3 648	2 791	2 639	5	5	9 473	9 098	-50,5	-50,7
Total hors enseignants	640 172	621 384	174 432	171 066	253 290	247 069	200 810	192 848	687	472	629 219	611 455	-1,7	-1,6
Total	1 338 385	1 297 702	863 724	839 787	258 302	251 765	200 853	192 891	694	479	1 323 573	1 284 922	-1,1	-1,0

Source : SIASP, Insee. Traitement DGAFP, département des études et des statistiques.

Champ : emplois principaux, fonctionnaires des ministères, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

Enseignants : y compris élèves enseignants; hors chercheurs, directeurs d'établissement, inspecteurs, personnels d'orientation et de surveillance.

Note : L'appellation des ministères renvoie à la nomenclature d'exécution de la loi de finance initiale de l'année. Les effectifs du budget annexe des Publications officielles et de l'information administrative sont décomptés avec ceux des services du Premier ministre. Les effectifs du budget annexe de contrôle et exploitation aériens sont décomptés avec ceux du ministère de l'Écologie, développement durable, transports et logement.

(1) La baisse des effectifs du ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche correspond à des transferts d'effectifs vers les Épa de ce ministère.

(2) La baisse des effectifs du ministère du Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue sociale correspond à des transferts d'effectifs vers le ministère des Affaires sociales et santé.

Thème - Agents de la fonction publique : principales caractéristiques

2

2.1 Statuts et situations d'emploi

Tableau 2.1-3 : Effectifs physiques et effectifs en équivalents temps plein (ETP) des contractuels des ministères au 31 décembre 2013 en France

Ministères	2012		2013								Évolution 2013-2012 (en %)			
			Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Catégorie indéterminée				Total	
	Effectifs	ETP	Effectifs	ETP	Effectifs	ETP	Effectifs	ETP	Effectifs	ETP	Effectifs	ETP		
Affaires étrangères	562	514	123	121	7	6	-	-	421	377	551	504	-2,0	-1,8
Agriculture, alimentation et forêt	3 742	3 142	1 404	1 128	704	583	342	170	1 143	1 026	3 593	2 907	-4,0	-7,5
Ministères économique et financier	6 850	5 361	1 986	1 923	359	349	3 586	2 480	705	570	6 636	5 321	-3,1	-0,7
<i>Économie et finances</i>	6 850	5 361	1 924	1 863	356	346	3 383	2 360	525	433	6 188	5 002	-9,7	-6,7
<i>Redressement productif</i>	-	-	62	60	ns	ns	203	120	180	136	448	319	-	-
Culture et Communication	1 540	1 384	802	714	ns	ns	40	31	755	694	1 598	1 440	3,8	4,1
Défense	6 973	6 597	5 170	4 980	885	733	734	710	367	342	7 156	6 765	2,6	2,5
Écologie, développement durable et énergie	3 558	3 231	822	783	44	42	641	537	1 814	1 660	3 321	3 023	-6,7	-6,5
Ministères de l'enseignement	59 129	47 394	43 057	32 655	24 555	17 207	6 244	5 206	1 938	1 455	75 794	56 523	28,2	19,3
<i>Éducation nationale</i>	57 528	45 950	42 597	32 215	24 516	17 168	5 782	4 830	1 642	1 167	74 537	55 380	29,6	20,5
<i>Enseignement supérieur et Recherche⁽¹⁾</i>	1 601	1 444	460	441	39	39	462	376	296	288	1 257	1 144	-21,5	-20,8
Intérieur et outre-mer	13 532	12 291	1 126	967	722	550	9 537	8 872	1 559	1 432	12 944	11 821	-4,3	-3,8
<i>Outre-mer</i>	17	16	-	-	-	-	17	15	-	-	17	15	0,0	-5,5
<i>Police</i>	10 900	9 786	427	294	539	369	8 755	8 144	561	476	10 282	9 283	-5,7	-5,1
<i>Intérieur et outre-mer</i>	2 615	2 489	699	673	183	181	765	712	998	956	2 645	2 522	1,1	1,4
Justice	6 097	5 089	1 119	953	1 836	1 312	2 445	2 037	416	370	5 816	4 673	-4,6	-8,2
Services du Premier ministre	1 944	1 748	1 228	1 206	494	423	313	228	206	199	2 241	2 056	15,3	17,6
Ministères sociaux	2 099	1 955	1 405	1 360	194	187	303	257	397	353	2 299	2 158	9,5	10,4
<i>Affaires sociales et santé</i>	-	-	824	798	133	129	113	94	391	352	1 461	1 372	-	-
<i>Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social⁽²⁾</i>	2 099	1 955	581	563	61	59	190	163	6	<5	838	786	-60,1	-59,8
Total hors enseignants	73 605	59 714	31 868	23 567	23 707	15 592	24 164	20 513	9 668	8 443	89 407	68 115	21,5	14,1
Total	106 026	88 706	58 242	46 791	29 801	21 395	24 185	20 528	9 721	8 477	121 949	97 191	15,0	9,6

Source : SIASP, Insee. Traitement DGAF, département des études et des statistiques.

Champ : emplois principaux, contractuels des ministères, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

Enseignants : y compris élèves enseignants; hors chercheurs, directeurs d'établissement, inspecteurs, personnels d'orientation et de surveillance.

Note : L'appellation des ministères renvoie à la nomenclature d'exécution de la loi de finance initiale de l'année. Les effectifs du budget annexe des Publications officielles et de l'information administrative sont décomptés avec ceux des services du Premier ministre. Les effectifs du budget annexe de contrôle et exploitation aériens sont décomptés avec ceux du ministère de l'Écologie, développement durable, transports et logement.

(1) La baisse des effectifs du ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche correspond à des transferts d'effectifs vers les Épa de ce ministère.

(2) La baisse des effectifs du ministère du Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue sociale correspond à des transferts d'effectifs vers le ministère des Affaires sociales et santé.

ns : non significatif.

Tableau 2.2-1 : Répartition par statut et catégorie hiérarchique des effectifs par versant de la fonction publique au 31 décembre 2013 en France (Métropole + DOM)

	Catégorie A (en %)	Catégorie B (en %)	Catégorie C (en %)	Catégorie indéterminée ⁽¹⁾ (en %)	Total
Fonction publique de l'État (ministères et Épa)					
Fonctionnaires	64,7	19,3	15,9	0,1	1 529 415
Contractuels	36,5	31,2	25,0	7,3	370 416
Autres catégories et statuts ⁽²⁾	76,8	7,3	15,9	0,0	175 857
Total agents civils	60,7	20,4	17,6	1,4	2 075 688
<i>dont enseignants</i>	98,1	1,9	0,0	0,0	952 468
<i>dont non-enseignants</i>	28,9	36,2	32,4	2,5	1 123 220
Militaires et militaires volontaires	13,0	54,2	32,8	0,0	309 800
Total FPE	54,5	24,8	19,5	1,2	2 385 488
Fonction publique territoriale					
Fonctionnaires ⁽³⁾	9,1	14,2	76,7	0,0	1 453 109
Contractuels	12,1	16,3	68,1	3,5	362 826
Autres catégories et statuts ⁽²⁾	2,7	-	97,3	-	62 810
Total FPT	9,5	14,1	75,7	0,7	1 878 745
Fonction publique hospitalière					
Fonctionnaires	24,4	23,6	51,9	0,0	836 041
Contractuels	19,3	17,3	63,3	0,0	198 708
Autres catégories et statuts ⁽²⁾	97,2	0,0	2,8	.	117 958
Total FPH	31,0	20,1	48,9	0,0	1 152 707
Ensemble de la fonction publique					
Fonctionnaires ⁽³⁾	34,7	18,3	46,9	0,0	3 818 565
Contractuels	23,4	22,4	50,0	4,2	931 950
Autres catégories et statuts ⁽²⁾	70,5	3,6	25,9	0,0	356 625
Total agents civils	35,1	18,0	46,0	0,8	5 107 140
<i>dont enseignants</i>	98,1	1,9	0,0	0,0	952 468
<i>dont non-enseignants</i>	20,7	21,8	56,6	1,0	4 154 672
Militaires et militaires volontaires ⁽³⁾	13,0	54,2	32,8	0,0	309 800
Ensemble	33,9	20,1	45,3	0,8	5 416 940

Source : SIASP, Insee. Traitement DGAFP, département des études et des statistiques.

Champ : emplois principaux, tous statuts, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

Enseignants : y compris élèves enseignants ; hors chercheurs, directeurs d'établissement, inspecteurs, personnels d'orientation et de surveillance.

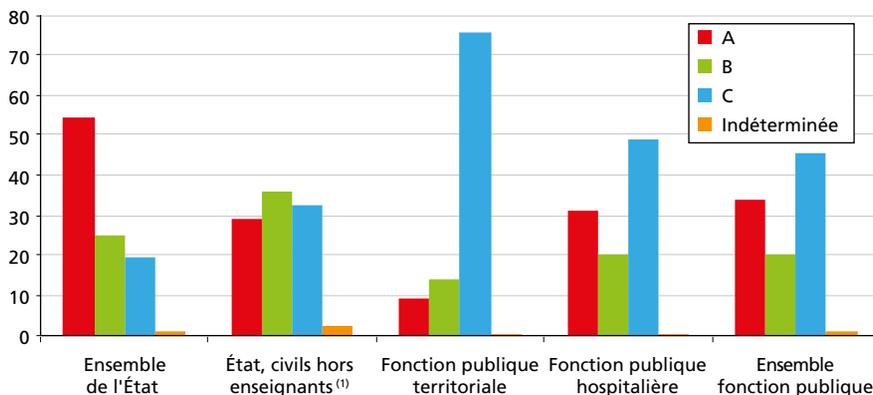
Note de lecture : 64,7 % des fonctionnaires de la FPE sont des agents de catégorie A.

(1) La qualité de la catégorie hiérarchique doit faire l'objet d'améliorations dans la nouvelle source d'information assurant le suivi statistique des agents de la fonction publique, en particulier pour les contractuels.

(2) La catégorie 'autres catégories et statuts' recouvre principalement des enseignants des établissements privés sous contrat et des ouvriers d'État dans la FPE, des assistants maternels et familiaux dans la FPT, des médecins dans la FPH et des apprentis dans les trois versants.

(3) Pour respecter le secret statistique, dans la FPT les militaires (2 000 sapeurs-pompiers de Marseille) sont regroupés avec les fonctionnaires.

Figure 2.2-2 : Répartition des effectifs physiques par catégorie hiérarchique par versant de la fonction publique au 31 décembre 2013 en France (Métropole + DOM)



Source : SIASP, Insee. Traitement DGAFP, département des études et des statistiques.

Champ : emplois principaux, tous statuts, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

(1) Enseignants : professeurs de l'enseignement supérieur, professeurs agrégés, certifiés et assimilés, enseignants en coopération, chercheurs, professeurs des collèges et maîtres auxiliaires, instituteurs et assimilés, élèves enseignants. Hors chercheurs, directeurs d'établissement, inspecteurs, personnels d'orientation et de surveillance.

Tableau 2.3-1 : Effectifs physiques par catégorie socioprofessionnelle (PCS-Insee) et par catégorie hiérarchique dans les trois versants de la fonction publique au 31 décembre 2013 en France (Métropole + DOM)

		Effectifs physiques	Part de femmes (en %)	Part de fonctionnaires (en %)	Part de contractuels (en %)
FPE (ministères et Épa)	Cadres et professions intellectuelles supérieures	797 571	51,6	70,7	12,7
	<i>dont catégorie A</i>	796 015	51,6	70,8	12,7
	<i>dont catégorie B</i>	1 035	55,9	37,1	19,9
	Professions Intermédiaires	887 669	66,5	69,8	16,1
	<i>dont catégorie A</i>	497 152	76,0	85,5	5,8
	<i>dont catégorie B</i>	386 760	54,8	50,3	29,4
	Employés, ouvriers	699 925	42,2	49,4	18,0
	<i>dont catégorie B</i>	203 911	18,7	49,3	0,9
	<i>dont catégorie C</i>	462 142	51,6	52,7	19,9
	Indéterminée	323	44,6	1,2	98,5
	Total FPE	2 385 488	54,4	64,1	15,5
FPT	Cadres et professions intellectuelles supérieures	149 170	55,7	72,1	26,8
	<i>dont catégorie A</i>	148 672	55,7	72,2	26,7
	<i>dont catégorie B</i>	285	58,6	36,1	63,9
	Professions Intermédiaires	291 959	66,0	78,2	21,8
	<i>dont catégorie A</i>	28 771	88,8	85,6	14,4
	<i>dont catégorie B</i>	260 952	63,5	77,7	22,3
	Employés, ouvriers	1 413 217	60,4	79,0	17,4
	<i>dont catégorie B</i>	4 074	41,2	83,1	16,9
	<i>dont catégorie C</i>	1 408 344	60,5	79,0	17,4
	Indéterminée	24 399	58,5	4,0	53,3
	Total FPT	1 878 745	60,9	77,3	19,3
FPH	Cadres et professions intellectuelles supérieures	145 949	54,5	10,9	10,5
	<i>dont catégorie A</i>	145 873	54,5	10,9	10,5
	<i>dont catégorie B</i>	25	64,0	24,0	76,0
	Professions Intermédiaires	444 063	84,3	86,7	13,3
	<i>dont catégorie A</i>	210 767	86,1	89,1	10,9
	<i>dont catégorie B</i>	230 593	83,0	85,2	14,8
	Employés, ouvriers	562 103	78,0	77,4	22,1
	<i>dont catégorie B</i>	1 269	76,4	79,0	20,9
	<i>dont catégorie C</i>	560 056	78,0	77,4	22,1
	Indéterminée	592	70,3	13,2	24,5
	Total FPH	1 152 707	77,4	72,5	17,2
Ensemble de la fonction publique	Cadres et professions intellectuelles supérieures	1 092 690	52,5	62,9	14,3
	Professions Intermédiaires	1 623 691	71,3	75,9	16,3
	Employés, ouvriers	2 675 245	59,3	70,9	18,6
	Indéterminée	25 314	58,6	4,2	53,2
	Total ensemble de la fonction publique	5 416 940	61,5	70,5	17,2

Source : SIASP, Insee. Traitement DGAFP, département des études et des statistiques.

Champ : emplois principaux, tous statuts, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

Note : La catégorie socioprofessionnelle, issue de SIASP-Insee, repose désormais sur la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) de l'Insee, qui est la nomenclature de référence pour le suivi de l'emploi et des salaires à l'Insee. Son utilisation pour la fonction publique devrait donc permettre de meilleures comparaisons avec le secteur privé. Cette nomenclature n'est pas équivalente à celle issue du FGE et utilisée dans les précédents rapports, qui combinait la PCS de l'Insee et les catégories « statutaires » de la fonction publique. Il a donc paru pertinent pour la nouvelle présentation par catégorie socioprofessionnelle d'articuler les catégories agrégées de la PCS-Insee (cadres, professions intermédiaires, employés et ouvriers) avec la catégorie « statutaire » des agents (fonctionnaires selon leur catégorie hiérarchique voire selon leur corps-grade, contractuels).

Tableau 2.3-2 : Effectifs physiques par catégorie socioprofessionnelle (*) et catégorie hiérarchique dans les ministères fin 2012 et fin 2013 en France (1^{ère} partie)

	Situation au 31 décembre 2013		Situation au 31 décembre 2012 ⁽¹⁾		Évolution 2013/2012	
	Effectifs physiques	Part de femmes (en %)	Effectifs physiques	Part de femmes (en %)	Effectifs (en %)	Part de femmes (en point de %)
PCS cadres et professions intellectuelles supérieures dont :	446 109	55,7	446 517	55,2	-0,1	0,46
Cadres de catégorie A+ ⁽²⁾	27 206	41,9	28 330	40,4	-4,0	1,49
Encadrement et direction	9 900	29,9	9 499	27,7	4,2	2,17
Inspection, contrôle et expertise	11 824	55,2	11 914	54,1	-0,8	1,09
Enseignement supérieur, recherche et assimilés	5 482	34,7	6 917	34,1	-20,7	0,64
Cadres de catégorie A (à l'exception des A+)	418 503	56,6	417 751	56,2	0,2	0,36
Attachés et inspecteurs	51 671	54,8	51 346	54,3	0,6	0,45
<i>dont attachés et inspecteurs principaux</i>	9 110	53,1	8 675	52,5	5,0	0,58
Ingénieurs de l'État (sauf militaires) ⁽²⁾	17 461	28,6	17 743	28,2	-1,6	0,39
Professeurs certifiés et agrégés	292 967	59,9	294 706	59,7	-0,6	0,13
Autres enseignants de catégorie A	3 454	47,0	3 697	46,7	-6,6	0,30
Police (commandants)	4 327	15,7	4 053	15,3	6,8	0,47
Autres cadres de catégorie A ⁽³⁾	48 623	52,8	46 206	50,8	5,2	2,04
Cadres de catégorie B	339	70,5	391	70,6	-13,3	-0,09
PCS de professions intermédiaires dont :	578 064	72,0	582 444	71,5	-0,8	0,50
Professions intermédiaires de catégorie A dont :	417 882	75,8	420 052	75,4	-0,5	0,46
Professeurs des écoles	324 137	82,0	324 152	81,6	0,0	0,38
Professeurs de lycée professionnel	59 917	49,3	59 927	48,9	0,0	0,34
Professeur de collège d'enseignement général	2 632	56,5	3 288	56,2	-20,0	0,33
Autres enseignants PI A	1 588	45,7	1 782	45,9	-10,9	-0,13
Police (capitaine et lieutenant)	5 837	27,8	6 371	27,1	-8,4	0,76
Autres professions intermédiaires de catégorie A	23 771	75,1	24 532	74,9	-3,1	0,13

Source : SIASP, Insee. Traitement DGAFP, Département des études et des statistiques.

Champ : emplois principaux, fonctionnaires des ministères, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

(*) Voir définitions et méthodes.

(1) Actualisation des données relatives à 2012.

(2) Par exemple : ingénieurs des travaux publics de l'État.

(3) Par exemple : conseiller principal d'éducation.

Tableau 2.3-2 : Effectifs physiques par catégorie socioprofessionnelle (*) et catégorie hiérarchique dans les ministères fin 2012 et fin 2013 en France (2^{ème} partie)

	Situation au 31 décembre 2013		Situation au 31 décembre 2012 ⁽¹⁾		Évolution 2013/2012	
	Effectifs physiques	Part de femmes (en %)	Effectifs physiques	Part de femmes (en %)	Effectifs (en %)	Part de femmes (en point de %)
Professions intermédiaires de catégorie B dont :	160 099	61,9	162 298	61,4	-1,4	0,52
Greffiers	9 213	87,8	8 867	87,8	3,9	-0,03
Instituteurs	4 703	76,3	5 364	75,8	-12,3	0,49
Autres enseignants PI de catégorie B	0	-	8	87,5	-	-
Personnels administratifs et techniques (secrétaires administratifs, contrôleurs et techniciens)	128 125	60,3	118 673	61,8	8,0	-1,49
dont secrétaires administratifs	29 338	75,1	28 630	75,0	2,5	0,13
Corps d'encadrement de l'administration pénitentiaire (commandants, capitaines et lieutenants pénitentiaires)	1 039	28,9	995	29,2	4,4	-0,28
Autres professions intermédiaires de catégorie B	17 019	58,2	28 391	49,9	-40,1	8,24
PCS employés et ouvriers dont :	299 400	49,3	309 424	49,5	-3,2	-0,14
Employés et ouvriers de catégorie B dont :	97 864	18,5	98 185	18,1	-0,3	0,36
Police (corps d'encadrement et d'application : gardiens de la paix, brigadiers...)	97 809	18,5	98 128	18,1	-0,3	0,36
<i>dont brigadiers (yc chefs et majors)</i>	45 318	16,1	45 002	15,5	0,7	0,60
<i>dont gardiens de la paix</i>	52 491	20,5	53 126	20,3	-1,2	0,19
Autres employés, ouvriers de catégorie B	55	81,8	57	77,2	-3,5	4,63
Employés et ouvriers de catégorie C dont :	200 822	64,4	210 514	64,1	-4,6	0,26
Adjointes administratifs et adjointes techniques	169 472	71,3	178 665	70,7	-5,1	0,54
Personnel surveillant de l'administration pénitentiaire	24 757	20,1	25 099	19,8	-1,4	0,32
Autres employés, ouvriers de catégorie C	6 593	54,4	6 750	54,7	-2,3	-0,35
Total	1 323 573	61,4	1 338 385	61,0	-1,1	0,40

Source : SIASP, Insee. Traitement DGAFP, Département des études et des statistiques.

Champ : emplois principaux, fonctionnaires des ministères, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

(*) Voir définitions et méthodes.

(1) Actualisation des données relatives à 2012.

(2) Par exemple : ingénieurs des travaux publics de l'État.

(3) Par exemple : conseiller principal d'éducation.

Thème - Agents de la fonction publique : principales caractéristiques

2

2.3 Catégories socioprofessionnelles et filières

Tableau 2.3-3 : Effectifs physiques et répartition des agents de la fonction publique territoriale ⁽¹⁾ par statut et filière d'emploi au 31 décembre 2013 en France

	Effectifs physiques	Fonctionnaires (en %)	Contractuels (en %)	Part de contractuels dans la filière (en %)
Administrative	423 854	24,3	19,5	16,7
Animation	103 359	3,8	13,1	46,1
Culturelle	79 903	3,7	7,2	32,5
Incendie-Secours	39 395	2,7	0,1	1,0
Médico-sociale	84 101	4,3	6,1	26,3
Médico-technique	2 694	0,1	0,3	33,5
Sécurité	21 888	1,4	0,3	4,3
Sociale	174 860	9,3	10,8	22,4
Sportive	19 622	1,0	1,6	28,9
Technique	848 124	49,2	36,9	15,8
Hors filières et indéterminée ⁽²⁾	18 229	0,2	4,2	84,4
Total ⁽¹⁾	1 816 029	100,0	100,0	20,5

Source : SIASP, Insee. Traitement DGAFP, département des études et des statistiques.

Champ : emplois principaux, tous statuts, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

Note de lecture : 24,3 % des fonctionnaires et 19,5 % des agents contractuels de la FPT travaillent dans la filière administrative. 16,7 % des agents travaillant dans la filière administrative sont contractuels.

(1) Hors assistants maternels et familiaux, apprentis, collaborateurs de cabinet et Pacte.

(2) Il s'agit par définition de la NET (Nomenclature des emplois territoriaux) des emplois non classables ailleurs.

Tableau 2.3-4 : Effectifs physiques et répartition des personnels non médicaux de la fonction publique hospitalière par statut et filière d'emploi au 31 décembre 2013 en France

	Effectifs physiques	Fonctionnaires (en %)	Contractuels (en %)	Part de contractuels dans la filière (en %)
Administrative	111 636	10,5	12,0	21,4
Médico-technique	54 779	5,3	5,5	19,9
Socio-éducative	25 854	2,4	3,0	23,0
Soignante	723 538	71,7	62,4	17,2
Technique-ouvrière	109 603	9,9	13,4	24,3
Hors filière ⁽¹⁾ et indéterminée	12 588	0,3	3,7	57,8
Total	1 037 998	100,0	100,0	19,1

Source : SIASP, Insee. Traitement DGAFP, département des études et des statistiques.

Champ : emplois principaux, tous statuts, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

Note de lecture : Parmi les agents de la filière administrative, 21,4 % sont des contractuels. 10,5 % des fonctionnaires et 12,0 % des contractuels travaillent dans la filière administrative.

(1) Il s'agit par définition de la NEH (Nomenclature des Emplois Hospitaliers) des emplois non classables ailleurs, comme par exemple les travailleurs handicapés en C.A.T, les formateurs occasionnels et les apprentis.

Tableau 2.4-1 : Part des femmes (en %) par type d'employeur et catégorie hiérarchique dans les trois versants de la fonction publique au 31 décembre 2013 en France

		A	dont A+	B	C	Indéterminée	Total
FPE	Ministères	64,1	41,8	36,5	46,2	59,0	54,1
	Épa	43,9	36,2	64,7	66,8	55,7	55,7
	Total FPE	60,9	37,6	42,4	51,2	57,0	54,4
FPT	Communes	60,0	54,2	58,3	60,4	65,1	60,1
	Départements	71,2	64,3	77,5	64,3	66,5	68,5
	Régions	57,7	35,8	63,8	57,6	48,2	57,9
	Total collectivités territoriales	63,8	58,2	65,4	60,9	63,7	61,8
	Établissements communaux	82,3	46,8	84,3	89,0	87,6	88,1
	Établissements intercommunaux	52,8	26,0	54,5	50,5	57,1	51,5
	Établissements départementaux	35,9	47,8	35,7	23,3	70,4	26,9
	Autres Épa locaux	46,0	30,2	51,4	55,3	47,8	51,2
	Total Épa	54,9	34,4	56,8	59,0	68,3	58,3
	Total FPT	61,0	52,2	63,1	60,4	65,0	60,9
	<i>Total secteur communal</i>	<i>59,2</i>	<i>44,4</i>	<i>59,1</i>	<i>61,5</i>	<i>66,1</i>	<i>61,1</i>
FPH	Hôpitaux	73,1	42,3	83,5	77,1	75,8	77,1
	Établissements d'hébergement pour personnes âgées (EHPA)	81,4	60,0	86,7	87,8	80,8	87,1
	Autres établissements médico-sociaux	68,0	44,9	71,3	64,5	45,5	66,8
	Total FPH	73,2	44,7	83,0	77,8	73,8	77,4
Ensemble de la fonction publique		63,3	39,5	56,1	62,7	59,6	61,5
Privé		-	-	-	-	-	44,3

Source : SIASP, Enquête emploi, 4^{ème} trimestre 2013, Insee. Traitement DGAFP, département des études et des statistiques.

Champ : emplois principaux, tous statuts, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

Note de lecture : dans la FPE, 64,1 % des agents des ministères de catégorie A sont des femmes.

Thème - Agents de la fonction publique : principales caractéristiques

2

2.4 Féminisation et égalité professionnelle

Tableau 2.4-2 : Part des femmes (en %) par statut et catégorie hiérarchique dans les trois versants de la fonction publique au 31 décembre 2013 en France

	Statut	A	dont A+	B	C	Indéterminée	Total	Total hors enseignants
FPE	Fonctionnaires	62,4	37,8	47,1	64,2	46,6	59,7	53,1
	Contractuels	51,8	30,7	68,0	66,7	57,4	61,0	62,3
	Autres catégories et statuts ⁽¹⁾	73,4	-	48,2	14,9	36,4	62,2	16,3
	Total agents civils	62,0	37,8	36,2	47,4	46,5	53,2	41,5
	Total agents civils hors enseignants	44,4	39,6	35,0	47,4	46,5	41,5	41,5
	Militaires et militaires volontaires	13,6	-	16,0	15,8	51,9	15,6	15,6
	Total	60,9	37,6	42,4	51,2	57,0	54,4	46,0
FPT	Fonctionnaires ⁽²⁾	62,5	50,8	64,1	56,6	65,9	58,2	58,2
	Contractuels	57,4	55,1	59,6	70,8	65,0	67,2	67,2
	Autres catégories et statuts ⁽¹⁾	45,3	-	-	87,0	-	85,9	85,9
	Total	61,0	52,2	63,1	60,4	65,0	60,9	60,9
FPH	Fonctionnaires	84,4	45,9	84,0	77,7	75,8	80,8	80,8
	Contractuels	80,1	38,8	77,1	78,2	72,9	78,4	78,4
	Autres catégories et statuts ⁽¹⁾	50,8	-	61,1	87,0	-	51,8	51,8
	Total	73,2	44,7	83,0	77,8	73,8	77,4	77,4
Ensemble de la fonction publique	Fonctionnaires ⁽²⁾	65,8	39,1	62,6	62,8	52,8	63,8	63,1
	Contractuels	58,0	46,0	67,1	72,0	59,8	67,1	68,0
	Autres catégories et statuts ⁽¹⁾	62,9	-	48,2	65,2	36,4	63,0	55,7
	Total agents civils	62,0	37,8	36,2	47,4	46,5	53,2	41,5
	Total agents civils hors enseignants	44,4	39,6	35,0	47,4	46,5	41,5	41,5
	Militaires et militaires volontaires	13,6	-	16,0	15,8	51,9	15,6	15,6
	Total	63,3	39,5	56,1	62,7	59,6	61,5	60,4

Source : SIASP, Insee. Traitement DGAFP, département des études et des statistiques.

Champ : emplois principaux, tous statuts, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

Note de lecture : dans la FPE, 62,4 % des agents des fonctionnaires de catégorie A sont des femmes.

(1) La catégorie autres catégories et statuts recouvre principalement des enseignants et documentalistes des établissements privés sous contrat et des ouvriers d'État dans la FPE, des assistants maternels et familiaux dans la FPT, des médecins dans la FPH et des apprentis dans les trois versants.

(2) Pour respecter le secret statistique, dans la FPT les militaires (2 000 sapeurs pompiers de Marseille) sont regroupés avec les titulaires.

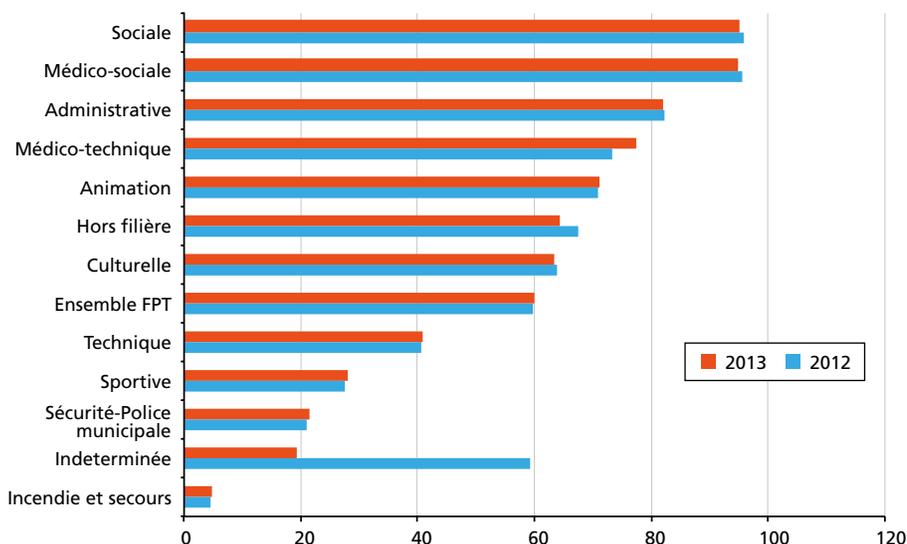
Figure 2.4-3 : Part de femmes (en %) parmi les agents fonctionnaires et contractuels des ministères par ministère et catégorie hiérarchique au 31 décembre 2013 en France

	Catégorie A		dont A+		Catégorie B		Catégorie C		Catégorie Indéterminée		Total 2013		Total 2012	
	Fonctionnaires	Contractuels	Fonctionnaires	Contractuels	Fonctionnaires	Contractuels	Fonctionnaires	Contractuels	Fonctionnaires	Contractuels	Fonctionnaires	Contractuels	Fonctionnaires	Contractuels
Affaires étrangères	39,9	43,1	31,6	ns	48,8	ns	67,4	0,0	48,4	56,3	55,6	53,0	55,0	50,0
Agriculture, alimentation et forêt	49,7	47,3	46,8	ns	54,5	62,2	84,0	68,7	ns	67,3	56,7	58,6	56,2	57,6
Culture et Communication	49,5	43,3	48,3	ns	59,2	ns	55,2	57,5	ns	64,5	53,7	53,7	52,9	55,1
Défense	29,3	32,3	23,9	ns	46,1	25,2	65,3	ns	ns	50,4	52,9	33,8	53,5	34,0
Écologie, développement durable et énergie	32,8	41,9	28,5	ns	39,1	ns	51,3	47,4	ns	56,7	41,1	50,9	39,6	49,3
Ministères économique et financier	47,3	41,7	24,4	ns	60,6	58,5	64,1	70,7	52,1	50,9	57,6	59,3	58,0	59,7
Économie et finances	47,6	42,2	25,0	ns	60,6	58,7	64,1	73,6	52,6	52,8	57,7	61,2	-	-
Redressement productif	26,1	27,4	18,1	ns	60,8	ns	62,0	21,2	ns	45,6	40,1	31,9	-	-
Ministère de l'enseignement	69,2	63,3	33,9	26,3	78,8	74,3	83,9	80,8	32,1	65,6	70,1	68,3	69,7	66,7
Éducation nationale	69,4	63,6	39,4	ns	80,0	74,3	86,2	83,1	81,1	66,9	70,4	68,7	70,1	67,2
Enseignement supérieur et Recherche	37,4	37,0	29,1	27,8	54,0	ns	48,6	51,5	6,9	58,5	41,6	48,1	42,6	48,2
Intérieur et outre-mer	32,9	25,9	24,2	ns	24,1	6,9	73,2	38,2	ns	58,6	35,6	37,8	35,3	36,9
Justice	62,7	56,4	62,0	ns	75,4	58,9	41,6	58,5	ns	55,3	54,5	58,0	53,8	60,8
Services du Premier ministre	40,8	46,6	33,7	ns	71,5	62,4	69,2	39,6	ns	56,8	53,8	50,0	53,3	49,6
Ministères sociaux	47,3	57,4	41,9	ns	73,2	74,2	84,4	70,0	48,7	65,7	65,3	61,9	64,9	61,7
Affaires sociales et santé	43,1	55,7	44,5	ns	76,0	73,7	83,9	62,8	ns	66,8	60,1	60,9	-	-
Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social	55,0	59,7	35,4	ns	71,9	75,4	85,0	74,2	ns	ns	70,6	63,7	-	-
Total	65,4	57,4	41,9	22,2	45,5	69,5	64,4	57,4	42,1	60,3	61,4	60,6	61,0	58,4
Total hors enseignants	51,0	43,4	43,4	ns	44,9	81,8	64,4	57,4	42,1	60,3	52,8	62,6	52,4	62,0

Source : SIASP, Insee. Traitement DGAPP, département des études et des statistiques.
 Champ : emplois principaux, tous statuts, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.
 Note de lecture : au ministère des Affaires étrangères 39,9 % des fonctionnaires de catégorie A sont des femmes.
 ns : non significatif. En deçà d'un seuil fixé à 50 salariés la part de femmes par statut n'a pas été calculée.

2.4 Féminisation et égalité professionnelle

Figure 2.4-4 : Part de femmes (en %) par filière d'emploi dans la FPT aux 31 décembre 2012 et 2013 en France

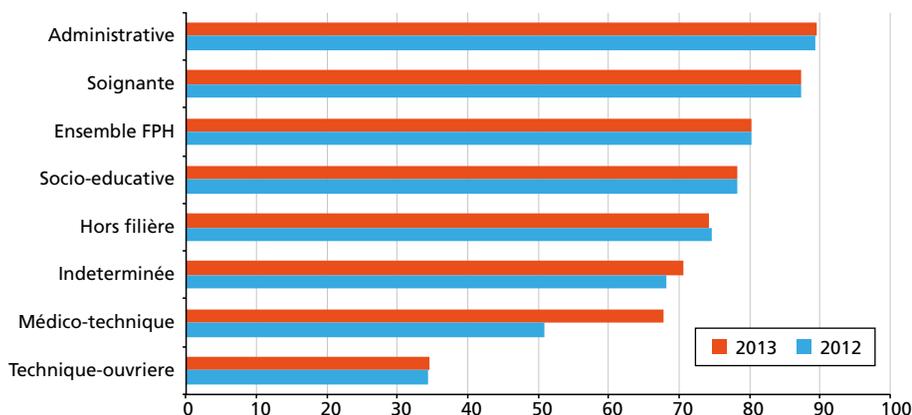


Source : SIASP, Insee. Traitement DGAFP, département des études et des statistiques.

Champ : emplois principaux, tous statuts. Hors bénéficiaires de contrats aidés. France entière = Métropole et DOM (hors COM)
 Champ : emplois principaux de la FPT, hors assistants maternels et familiaux, apprentis, collaborateurs de cabinet et Pacte, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

Note de lecture : dans la FPT 95 % des agents de la filière sociale sont des femmes.

Figure 2.4-5 : Part de femmes (en %) par filière d'emploi parmi les personnels non médicaux dans la FPH aux 31 décembre 2012 et 2013 en France



Source : SIASP, Insee. Traitement DGAFP, département des études et des statistiques.

Champ : emplois principaux de la FPH, hors médecins et internes, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

Note de lecture : dans la FPH 89,6% des agents de la filière administrative sont des femmes.

Tableau 2.4-6 : Effectif total et part de femmes dans les emplois et corps de catégorie A+ dans les trois versants de la fonction publique aux 31 décembre 2012 et 2013 en France (1^{ère} partie)

	2012		2013	
	Effectif total	Part des femmes (en %)	Effectif total	Part des femmes (en %)
Catégorie A+ de la FPE	103 154	37,0	103 142	37,6
Encadrement supérieur et emplois de direction de la FPE	10 121	28,0	10 536	30,2
Corps et emplois à la décision du gouvernement : décret de 1985 et assimilés	455	16,9	447	20,4
Ambassadeurs	48	18,8	43	16,3
Préfets	206	10,7	196	11,2
Secrétaires généraux	18	16,7	25	28,0
Recteurs d'académie	29	27,6	29	37,9
Directeurs d'administration centrale	137	24,8	138	31,2
<i>Cadres dirigeants divers (chefs de services de l'Inspection générale, délégués...)</i>	17	5,9	16	6,3
Autres corps de direction	2 456	24,6	2 612	25,5
Chefs de service et Sous-directeurs d'administration centrale, décret n°2012-32	449	27,4	575	28,9
Directeur de projet et expert de haut niveau	151	37,8	158	39,2
Autres emplois de direction d'administration centrale	31	19,4	32	25,0
Directeurs d'administration territoriale	896	24,6	876	24,8
Administrateurs généraux des finances publiques	702	22,2	735	22,2
Autres emplois et corps de direction	227	18,5	236	20,8
Encadrement supérieur	7 210	29,9	7 477	32,4
Corps Ena de conception et management	2 061	29,5	1 928	30,6
Ingénieurs	2 405	27,9	2 292	28,6
Commissaires de Police	1 535	25,5	1 521	26,1
Administrateurs Insee	500	34,0	501	33,5
Architectes et urbanistes de l'État	369	42,0	369	42,8
Conservateurs généraux du patrimoine	276	47,1	805	53,4
<i>Autres corps d'encadrement supérieur</i>	<i>64</i>	<i>46,9</i>	<i>61</i>	<i>44,3</i>
Inspection, contrôle et expertise	12 482	54,5	12 377	55,5
Corps Ena de Juridictions administratives et financières (dont Cour des comptes)	2 013	35,5	2 021	36,0
Corps et emplois de juridictions judiciaires	7 906	61,3	7 830	62,5
Corps et emplois d'inspection et contrôle (dont corps Ena)	1 195	30,4	1 172	31,9
Autres corps d'inspection (dont médecins de l'Éducation nationale)	1 368	64,0	1 354	64,8

Source : SIASP, Insee. Traitement DGAFP, département des études et des statistiques.

Champ : emplois principaux, fonctionnaires et contractuels, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

Note : Les fonctionnaires A+ d'un corps donné détachés sur un emploi fonctionnel apparaissent ici dans l'emploi de détachement et non pas dans le corps d'origine.

Note de lecture : dans la FPE, 20,4 % des agents relevant des corps et emplois à la décision du gouvernement : décret de 1985 au 31 décembre 2013 sont des femmes.

Thème - Agents de la fonction publique : principales caractéristiques

2

2.4 Féminisation et égalité professionnelle

Tableau 2.4-6 : Effectif total et part de femmes dans les emplois et corps de catégorie A+ dans les trois versants de la fonction publique aux 31 décembre 2012 et 2013 en France [2^{ème} partie]

	2012		2013	
	Effectif total	Part des femmes (en %)	Effectif total	Part des femmes (en %)
Enseignement supérieur, recherche et assimilés	80 551	35,4	80 229	35,9
Chercheurs	21 806	34,5	21 688	34,7
Professeurs de l'enseignement supérieur	19 687	22,1	19 546	22,7
Maîtres de conférence	37 874	42,7	37 811	43,2
Inspecteurs de l'enseignement	1 184	40,0	1 184	40,0
Catégorie A+ de la FPT	10 891	52,0	12 550	52,2
Encadrement supérieur et emplois de direction de la FPT	5 922	25,9	6 589	27,8
Emplois de directions de la FPT⁽¹⁾⁽²⁾	818	24,9	1 027	28,2
Encadrement supérieur de la FPT	5 104	26,1	5 562	27,7
Administrateurs territoriaux	1 759	39,5	1 894	41,3
Administrateur hors classe	681	26,7	722	28,3
Administrateur	1 078	47,5	1 172	49,4
Ingénieurs territoriaux en chef	3 345	19,0	3 668	20,6
Ingénieur en chef de classe exceptionnelle	1 083	14,7	1 199	17,7
Ingénieur en chef de classe normale	2 262	21,1	2 469	22,0
Médecins territoriaux	4 969	83,0	5 961	79,3
Catégorie A+ de la FPH	5 614	43,6	5 607	44,7
Encadrement supérieur et emplois de direction de la FPH	5 614	43,6	5 607	44,7
Emplois de direction	4 371	47,3	4 262	48,6
Directeur d'hôpital (DH)	2 844	41,1	2 744	42,8
DH, Emplois fonctionnels	263	20,5	170	21,2
DH, Hors classe	1 936	40,4	1 984	41,8
DH, Classe normale	645	51,6	590	52,0
Directeur d'établissement sanitaire, social et médico-social (D3 ³)	1 527	58,9	1 518	59,3
D3S, Emplois fonctionnels	11	0,0	10	40,0
D3S, Hors classe	734	53,3	787	54,4
D3S, Classe normale	782	65,0	721	64,9
Encadrement supérieur de la FPH	1 243	30,4	1 345	32,3
Ingénieurs hospitaliers en chef	1 243	30,4	1 345	32,3
Total A+	119 659	38,7	121 299	39,5
Total Encadrement supérieur et emplois de direction	21 657	31,5	22 732	33,1

Source : SIASP, Insee. Traitement DGAFP, département des études et des statistiques.

Champ : emplois principaux, fonctionnaires et contractuels, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

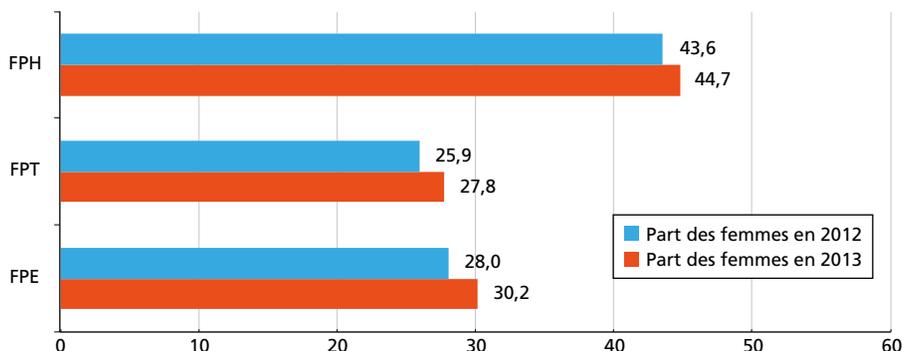
Note : Les fonctionnaires A+ d'un corps donné détachés sur un emploi fonctionnel apparaissent ici dans l'emploi de détachement et non pas dans le corps d'origine.

Note de lecture : dans la FPE, 20,4 % des agents relevant des corps et emplois à la décision du gouvernement : décret de 1985 au 31 décembre 2013 sont des femmes.

(1) Comprend les emplois de directeur général des services ou directeur, de directeur adjoint général des services ou directeur adjoint, de directeur général des services techniques et de directeur de services techniques. Les effectifs de directeur général des services et ceux de directeur, directeur adjoint des services ou directeur adjoint, peuvent avoir été légèrement sur représentés. En effet, les mentions des termes 'directeur' et 'directeur adjoint' sans le qualificatif 'général' peuvent conduire à inclure les directeurs de collectivités qui n'occupent pas un emploi fonctionnel (au sens de l'article 53 de la loi du 26 janvier 1984).

(2) Comprend les personnels de la Ville de Paris.

Figure 2.4-7 : Part de femmes (en %) dans les emplois et corps d'encadrement supérieur ou de direction (ESD) dans les trois versants de la fonction publique au 31 décembre 2013 en France (Métropole + DOM)



Source : SIASP, Insee. Traitement DGAFP, département des études et des statistiques.

Champ : emplois principaux, fonctionnaires et contractuels, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

Note : Les fonctionnaires de catégorie A+ d'un corps donné détachés sur un emploi fonctionnel apparaissent ici dans l'emploi de détachement et non pas dans le corps d'origine.

Note de lecture : dans la FPE, 30,2 % des agents relevant les emplois et corps d'encadrement supérieur ou de direction (ESD) au 31 décembre 2013 sont des femmes.

Tableau 2.5-1 : Age moyen par statut et catégorie hiérarchique dans les trois versants de la fonction publique au 31 décembre 2013 en France

	Statut	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Catégorie indéterminée	Total
FPE	Fonctionnaires	43,9	44,6	46,6	52,1	44,5
	Contractuels	37,0	36,5	40,4	39,4	37,9
	Autres catégories et statuts ⁽¹⁾	44,5	42,9	48,2	38,1	45,0
	Total agents civils	43,2	42,4	45,2	39,9	43,3
	Militaires et militaires volontaires	39,7	37,2	27,0	25,9	34,2
	Total	43,1	40,9	41,2	39,9	42,2
FPT	Fonctionnaires ⁽²⁾	47,0	45,7	45,5	52,4	45,6
	Contractuels	41,6	36,4	38,9	40,7	38,9
	Autres catégories et statuts ⁽¹⁾	42,2	-	46,0	-	45,9
	Total	45,6	43,6	44,3	41,1	44,3
FPH	Fonctionnaires	39,0	44,7	43,9	46,4	42,9
	Contractuels	33,5	34,7	35,4	53,5	35,0
	Autres catégories et statuts ⁽¹⁾	41,6	25,1	46,2	-	41,7
	Total	39,3	43,2	42,0	51,2	41,4
Ensemble de la fonction publique	Fonctionnaires ⁽²⁾	43,4	45,0	45,2	52,1	44,6
	Contractuels	37,4	36,2	38,2	39,8	37,6
	Autres catégories et statuts ⁽¹⁾	43,2	42,9	46,7	38,1	44,1
	Total agents civils	42,7	42,9	43,9	40,3	43,3
	Militaires et militaires volontaires	39,7	37,2	27,0	25,9	34,2
	Total	42,6	42,1	43,2	40,3	42,8

Source : SIASP, Insee. Traitement DGAFF, département des études et des statistiques.

Champ : emplois principaux, tous statuts, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

Note de lecture : dans la FPH, les fonctionnaires de catégorie A ont en moyenne 39 ans.

(1) La catégorie 'autres catégories et statuts' recouvre principalement des enseignants des établissements privés sous contrat et des ouvriers d'État dans la FPE, des assistants maternels et familiaux dans la FPT, des médecins dans la FPH et des apprentis dans les trois versants.

(2) Pour respecter le secret statistique, dans la FPT les militaires (2 000 sapeurs-pompiers de Marseille) sont regroupés avec les fonctionnaires.

Tableau 2.5-2 : Age moyen, part des agents de moins de 30 ans et part de ceux de 50 ans ou plus dans les trois versants de la fonction publique par statut et par sexe, au 31 décembre 2013 en France

		Âge moyen (en années)			Part des moins de 30 ans (en %)			Part des 50 ans et plus (en %)		
		Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
FPE	Fonctionnaires	45,0	44,1	44,5	6,0	7,8	7,1	35,5	33,6	34,4
	Contractuels	37,2	38,3	37,9	37,4	29,6	32,7	20,5	20,2	20,3
	Autres catégories et statuts ⁽¹⁾	46,6	44,1	45,0	5,0	9,0	7,5	43,9	33,2	37,2
	Total agents civils	43,8	43,1	43,3	11,4	11,9	11,7	33,6	31,1	32,1
	Militaires et militaires volontaires	34,5	32,2	34,2	36,9	42,5	37,8	9,0	4,0	8,2
	Total	41,5	42,7	42,2	17,5	13,0	15,1	27,7	30,1	29,0
FPT	Fonctionnaires ⁽²⁾	45,4	45,8	45,6	6,4	5,7	6,0	38,3	39,2	38,8
	Contractuels	38,8	38,9	38,9	30,4	29,4	29,8	24,0	23,2	23,5
	Autres catégories et statuts ⁽¹⁾	31,5	48,3	45,9	62,4	10,6	17,9	22,0	55,1	50,4
	Total	44,2	44,5	44,3	11,0	11,0	11,0	35,8	36,5	36,2
FPH	Fonctionnaires	44,6	42,5	42,9	9,1	13,4	12,5	37,2	30,0	31,4
	Contractuels	36,4	34,6	35,0	36,6	44,9	43,1	16,9	14,0	14,6
	Autres catégories et statuts ⁽¹⁾	44,5	39,1	41,7	20,6	32,6	26,8	42,0	25,2	33,3
	Total	43,2	40,9	41,4	16,1	20,2	19,3	34,9	26,9	28,7
Ensemble de la fonction publique	Fonctionnaires	45,1	44,3	44,6	6,5	8,6	7,9	36,9	34,5	35,4
	Contractuels	37,7	37,6	37,6	34,6	33,4	33,8	21,4	19,8	20,3
	Autres catégories et statuts ⁽¹⁾	44,7	43,7	44,1	15,6	15,8	15,7	41,6	36,3	38,3
	Total agents civils	43,8	43,0	43,3	11,9	13,8	13,1	34,6	31,8	32,8
	Militaires et militaires volontaires	34,5	32,2	34,2	36,9	42,5	37,8	9,0	4,0	8,2
	Total	42,7	42,8	42,8	15,0	14,2	14,6	31,4	31,4	31,4
	Privé	40,2	41,1	40,6	21,5	20,2	20,9	25,2	27,1	26,1

Source : SIASP, Insee. Traitement DGAFP, département des études et des statistiques.

Champ : emplois principaux, tous statuts, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

Note de lecture : 6 % des hommes fonctionnaires de la FPE ont moins de 30 ans.

(1) La catégorie 'autres catégories et statuts' recouvre principalement des enseignants des établissements privés sous contrat et des ouvriers d'État dans la FPE, des assistants maternels et familiaux dans la FPT, des médecins dans la FPH et des apprentis dans les trois versants.

(2) Pour respecter le secret statistique, dans la FPT les militaires (2 000 sapeurs-pompiers de Marseille) sont regroupés avec les fonctionnaires.

Thème - Agents de la fonction publique : principales caractéristiques

2 2.5 Âges

Tableau 2.5-3 : Age moyen, part des moins de 30 ans et part des 50 ans et plus pour les agents des trois versants de la fonction publique par sexe et nature de l'employeur au 31 décembre 2013 en France

		Âge moyen (en années)			Part des moins de 30 ans (en %)			Part des 50 ans et plus (en %)		
		Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
FPE	Ministères	42,9	41,4	42,3	11,5	16,9	14,0	30,6	27,0	28,9
	Épa	41,5	42,0	41,7	19,1	20,5	19,7	28,1	30,7	29,2
	Total FPE	42,7	41,5	42,2	13,0	17,5	15,1	30,1	27,7	29,0
FPT	Communes	44,3	44,3	44,3	11,6	11,7	11,6	36,4	37,2	36,7
	Départements	46,4	46,1	46,3	6,7	6,3	6,6	43,1	41,5	42,6
	Régions	46,7	46,4	46,6	4,9	5,7	5,2	41,1	41,0	41,1
	Total collectivités territoriales	45,0	44,8	44,9	10,1	10,4	10,2	38,2	38,2	38,2
	Établissements communaux	43,9	43,3	43,8	13,4	14,5	13,5	35,6	33,4	35,3
	Établissements intercommunaux	42,3	43,2	42,7	13,8	12,2	13,1	28,5	31,7	30,0
	Établissements départementaux	41,1	40,4	40,6	16,3	12,9	13,8	24,3	21,2	22,0
	Autres Épa locaux	41,8	43,8	42,8	16,9	12,5	14,8	28,0	33,9	30,9
	Total Épa	42,9	42,5	42,7	13,8	12,6	13,3	31,2	29,3	30,4
	Total FPT	44,5	44,2	44,3	11,0	11,0	11,0	36,5	35,8	36,2
FPH	Hôpitaux	40,8	43,2	41,3	20,5	16,4	19,5	26,7	35,0	28,6
	EHPA	41,6	44,0	41,9	18,3	13,6	17,7	27,8	35,3	28,8
	Autres établissements médico-sociaux	42,0	43,2	42,4	16,3	13,1	15,2	29,5	32,8	30,6
	Total FPH	40,9	43,2	41,4	20,2	16,1	19,3	26,9	34,9	28,7
Total ensemble de la fonction publique		42,8	42,7	42,8	14,2	15,0	14,6	31,4	31,4	31,4

Source : SIASP, Insee. Traitement DGAFP, département des études et des statistiques.

Champ : emplois principaux, tous statuts, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

Note de lecture : 16,4 % des hommes travaillant dans les hôpitaux relevant de la FPH ont moins de 30 ans.

Tableau 2.5-4 : Age moyen, part des moins de 30 ans et part des 50 ans et plus par catégorie hiérarchique et par sexe dans les trois versants de la fonction publique au 31 décembre 2013 en France

		Âge moyen (en années)			Part des moins de 30 ans (en %)			Part des 50 ans et plus (en %)		
		Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
FPE	Catégorie A	44,3	42,4	43,1	10,2	11,6	11,0	34,8	27,2	30,2
	dont A+	48,3	46,2	47,5	1,7	2,1	1,9	46,0	37,5	42,8
	Catégorie B	40,1	42,0	40,9	16,8	16,7	16,8	20,2	30,2	24,4
	Catégorie C	37,7	44,6	41,2	34,6	13,0	23,5	22,8	40,2	31,7
	Catégorie Indéterminée ⁽¹⁾	40,8	39,2	39,9	27,4	27,9	27,7	28,6	23,2	25,5
	Total	41,5	42,7	42,2	17,5	13,0	15,1	27,7	30,1	29,0
FPT	Catégorie A	46,6	45,0	45,6	5,7	7,6	6,9	43,2	38,6	40,4
	dont A+	53,6	50,1	51,8	1,2	2,6	1,9	72,5	58,8	65,4
	Catégorie B	44,3	43,2	43,6	10,0	11,8	11,1	36,0	32,1	33,5
	Catégorie C	43,9	44,6	44,3	11,6	11,1	11,3	34,9	37,2	36,3
	Catégorie Indéterminée ⁽¹⁾	40,8	41,2	41,1	29,2	25,2	26,6	29,7	30,0	29,9
	Total	44,2	44,5	44,3	11,0	11,0	11,0	35,8	36,5	36,2
FPH	Catégorie A	43,2	37,8	39,3	19,7	29,7	27,0	36,4	18,8	23,5
	dont A+	50,9	46,1	48,8	1,9	5,3	3,4	61,3	43,6	53,4
	Catégorie B	43,6	43,2	43,2	13,9	14,1	14,1	36,5	34,3	34,7
	Catégorie C	43,1	41,7	42,0	14,0	17,2	16,5	33,3	28,4	29,5
	Catégorie Indéterminée ⁽¹⁾	56,2	49,5	51,2	0,0	5,3	3,9	59,3	50,0	52,4
	Total	43,2	40,9	41,4	16,1	20,2	19,3	34,9	26,9	28,7
Ensemble de la fonction publique	Catégorie A	44,4	41,6	42,6	11,1	15,3	13,7	35,9	26,4	29,9
	dont A+	48,8	46,8	48,0	1,7	2,4	2,0	48,8	40,7	45,6
	Catégorie B	41,2	42,7	42,1	15,2	14,5	14,8	24,8	32,0	28,8
	Catégorie C	42,2	43,8	43,2	17,7	13,2	14,8	31,6	35,2	33,8
	Catégorie Indéterminée ⁽¹⁾	40,8	39,9	40,3	27,9	26,9	27,3	28,9	25,6	26,9
	Total	42,7	42,8	42,8	15,0	14,2	14,6	31,4	31,4	31,4

Source : SIASP, Insee. Traitement DGAFP, département des études et des statistiques.

Champ : emplois principaux, tous statuts, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

Note de lecture : 36,4 % des hommes de catégorie A dans la FPH ont plus de 50 ans.

(1) La qualité de la catégorie hiérarchique doit faire l'objet d'améliorations dans SIASP.

Thème – Agents de la fonction publique : principales caractéristiques

2 2.5 Âges

Figure 2.5-5 : Age moyen, part des moins de 30 ans et part des 50 ans et plus par sexe dans les emplois et corps A+ dans les trois versants de la fonction publique au 31 décembre 2013 en France (1^{ère} partie)

	Âge moyen (en années)			Part des moins de 30 ans (en %)			Part des 50 ans et plus (en %)		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Catégorie A+ de la FPE	48,3	46,2	47,5	1,7	2,1	1,9	46,0	37,5	42,8
Encadrement supérieur et emplois de direction de la FPE	48,8	45,8	47,9	7,3	9,2	7,9	54,2	43,6	51,0
Corps et emplois à la décision du gouvernement : décret de 1985 et assimilés	56,0	53,9	55,6	0,0	2,2	0,5	82,6	80,2	82,1
Ambassadeurs	60,6	58,9	60,3	0,0	0,0	0,0	100,0	100,0	100,0
Préfets	57,6	57,1	57,5	0,0	0,0	0,0	90,8	95,5	91,3
Secrétaires généraux	55,3	48,6	53,4	0,0	28,6	8,0	77,8	71,4	76,0
Recteurs d'académie	55,1	57,9	56,1	0,0	0,0	0,0	88,9	100,0	93,1
<i>Directeurs d'administration centrale</i>	<i>51,5</i>	<i>51,3</i>	<i>51,5</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>59,0</i>	<i>65,1</i>	<i>60,9</i>
Cadres dirigeants divers (chefs de services de l'Inspection générale, délégués...)	56,7	52,0	56,4	0,0	0,0	0,0	93,3	100,0	93,8
Autres corps de direction	53,6	52,7	53,4	0,0	0,2	0,0	73,6	72,0	73,2
Chefs de service et Sous-directeurs d'administration centrale, décret n°2012-32	48,9	49,0	48,9	0,0	0,0	0,0	48,2	48,8	48,4
Directeur de projet et expert de haut niveau	54,4	54,2	54,3	0,0	0,0	0,0	81,3	77,4	79,8
Autres emplois de direction d'administration centrale	49,8	51,3	50,2	0,0	0,0	0,0	45,8	62,5	50,0
<i>Directeurs d'administration territoriale</i>	<i>54,1</i>	<i>53,8</i>	<i>54,0</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>77,1</i>	<i>79,3</i>	<i>77,6</i>
Administrateurs généraux des finances publiques	55,7	53,6	55,2	0,0	0,6	0,1	84,3	78,5	83,0
Autres emplois et corps de direction	55,9	55,7	55,8	0,0	0,0	0,0	83,4	91,8	85,2
Encadrement supérieur	46,4	43,6	45,5	10,7	12,0	11,1	44,7	34,5	41,4
Corps Ena de conception et management	48,7	46,7	48,1	3,4	4,4	3,7	49,3	42,2	47,2
Ingénieurs	44,8	40,0	43,4	20,5	20,0	20,3	44,5	24,7	38,9
<i>Commissaires de Police</i>	<i>45,5</i>	<i>40,4</i>	<i>44,2</i>	<i>5,4</i>	<i>13,6</i>	<i>7,6</i>	<i>35,3</i>	<i>21,9</i>	<i>31,8</i>
Administrateurs Insee	42,4	44,0	42,9	22,2	17,9	20,8	35,4	44,1	38,3
Architectes et urbanistes de l'État	49,4	44,4	47,2	2,4	4,4	3,3	50,7	30,4	42,0
Conservateurs généraux du patrimoine	50,4	47,2	48,7	5,3	10,0	7,8	62,7	49,5	55,7
Autres corps d'encadrement supérieur	47,3	43,2	45,5	0,0	0,0	0,0	38,2	11,1	26,2
Inspection, contrôle et expertise	51,9	46,6	48,9	1,6	4,1	3,0	64,7	44,0	53,2
Corps Ena de Juridictions administratives et financières (dont Cour des comptes)	50,7	46,2	49,1	2,6	6,2	3,9	58,7	41,5	52,5
Corps et emplois de juridictions judiciaires	51,3	45,6	47,7	1,3	4,0	3,0	62,1	40,2	48,4
Corps et emplois d'inspection et contrôle (dont corps Ena)	55,7	52,8	54,8	1,5	2,4	1,8	83,1	70,1	78,9
Autres corps d'inspection (dont médecins de l'Éducation nationale)	52,1	49,8	50,6	0,6	3,9	2,7	65,6	56,1	59,5

Source : SIASP, Insee. Traitement DGAFP, département des études et des statistiques.

Champ : emplois principaux, fonctionnaires et contractuels, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

Note : Les titulaires A+ d'un corps donné détachés sur un emploi fonctionnel apparaissent ici dans l'emploi de détachement et non pas dans le corps d'origine.

Note de lecture : dans la FPE, 82,1 % des agents relevant des corps et emplois à la décision du gouvernement : décret de 1985 ont 50 ans ou plus.

Figure 2.5-5 : Age moyen, part des moins de 30 ans et part des 50 ans et plus par sexe dans les emplois et corps A+ dans les trois versants de la fonction publique au 31 décembre 2013 en France [2^{ème} partie]

	Âge moyen (en années)			Part des moins de 30 ans (en %)			Part des 50 ans et plus (en %)		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Enseignement supérieur, recherche et assimilés	47,8	46,2	47,2	1,0	0,9	0,9	42,8	35,2	40,1
Chercheurs	47,4	47,3	47,3	0,9	0,7	0,8	41,4	41,3	41,4
Professeurs de l'enseignement supérieur	53,0	51,7	52,7	0,0	0,1	0,0	63,2	58,0	62,0
Maîtres de conférence	44,3	44,0	44,2	1,7	1,2	1,5	28,5	25,2	27,1
Inspecteurs de l'enseignement	53,6	52,7	53,2	0,0	0,0	0,0	72,0	68,5	70,6
Catégorie A+ de la FPT	53,6	50,1	51,8	1,2	2,6	1,9	72,5	58,8	65,4
Encadrement supérieur et emplois de direction de la FPT	52,9	48,3	51,6	1,2	4,0	2,0	70,3	52,1	65,3
Emplois de directions de la FPT⁽¹⁾⁽²⁾	52,6	49,4	51,7	0,1	0,7	0,3	66,5	58,3	64,2
Encadrement supérieur de la FPT	53,0	48,1	51,6	1,4	4,6	2,3	71,0	50,9	65,4
Administrateurs territoriaux	50,1	46,2	48,5	4,5	8,9	6,3	57,9	45,6	52,8
Administrateur hors classe	54,1	51,1	53,3	0,4	0,0	0,3	72,8	63,7	70,2
Administrateur	46,5	44,5	45,5	8,1	12,1	10,1	44,9	39,2	42,1
Ingénieurs territoriaux en chef	54,1	50,0	53,3	0,2	0,1	0,2	76,0	56,4	72,0
Ingénieur en chef de classe exceptionnelle	56,2	52,1	55,5	0,1	0,0	0,1	85,3	68,4	82,3
Ingénieur en chef de classe normale	53,0	49,2	52,2	0,3	0,2	0,2	71,3	51,7	67,0
Médecins territoriaux	56,3	50,8	51,9	1,1	2,0	1,8	80,8	61,5	65,5
Catégorie A+ de la FPH	50,9	46,1	48,8	1,9	5,3	3,4	61,3	43,6	53,4
Encadrement supérieur et emplois de direction de la FPH	50,9	46,1	48,8	1,9	5,3	3,4	61,3	43,6	53,4
Emplois de direction	51,2	45,9	48,6	2,5	5,9	4,2	63,5	43,4	53,7
Directeur d'hôpital (DH)	51,4	46,6	49,3	2,6	4,3	3,3	63,3	44,9	55,5
DH, Emplois fonctionnels	54,2	51,1	53,6	0,0	2,8	0,6	72,4	66,7	71,2
DH, Hors classe	53,6	49,0	51,7	0,2	0,1	0,2	71,6	52,3	63,5
DH, Classe normale	41,1	39,3	40,2	13,8	15,6	14,8	25,4	22,5	23,9
Directeur d'établissement sanitaire, social et médico-social (D3S)	50,8	45,1	47,4	2,3	8,1	5,7	63,9	41,3	50,5
D3S, Emplois fonctionnels	56,5	46,5	52,5	0,0	0,0	0,0	83,3	75,0	80,0
D3S, Hors classe	54,3	49,0	51,4	0,0	0,0	0,0	78,3	54,4	65,3
D3S, Classe normale	45,8	41,5	43,0	5,5	15,6	12,1	43,1	29,1	34,0
Encadrement supérieur de la FPH	50,2	47,1	49,2	0,6	2,1	1,0	55,8	44,8	52,3
Ingénieurs hospitaliers en chef	50,2	47,1	49,2	0,6	2,1	1,0	55,8	44,8	52,3
Total A+	48,8	46,8	48,0	1,7	2,4	2,0	48,8	40,7	45,6
Total Encadrement supérieur et emplois de direction	50,5	46,5	49,2	4,3	6,6	5,1	60,7	45,7	55,7

Source : SIASP, Insee. Traitement DGAFP, département des études et des statistiques.

Champ : emplois principaux, fonctionnaires et contractuels, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

Note : Les titulaires A+ d'un corps donné détachés sur un emploi fonctionnel apparaissent ici dans l'emploi de détachement et non pas dans le corps d'origine.

Note de lecture : dans la FPE, 82,1 % des agents relevant des corps et emplois à la décision du gouvernement : décret de 1985 ont 50 ans ou plus.

(1) Comprend les emplois de directeur général des services ou directeur, de directeur adjoint général des services ou directeur adjoint, de directeur général des services techniques et de directeur de services techniques. Les effectifs de directeur général des services et ceux de directeur, directeur adjoint des services ou directeur adjoint, peuvent avoir été légèrement surreprésentés. En effet, les mentions des termes 'directeur' et 'directeur adjoint' sans le qualificatif 'général' peuvent conduire à inclure les directeurs de collectivités qui n'occupent pas un emploi fonctionnel (au sens de l'article 53 de la loi du 26 janvier 1984).

(2) Comprend les personnels de la Ville de Paris.

Figure 2.5-6 : Age moyen, part des moins de 30 ans et part des 50 ans et plus des agents de la FPE au 31 décembre 2013 en France

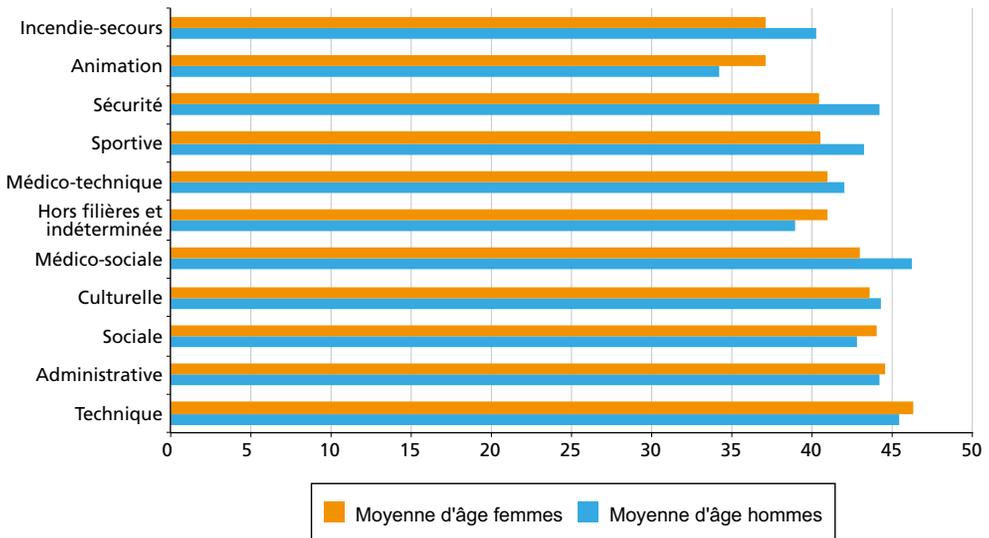
	Moyenne d'âge (en année)		Part des moins de 30 ans (en %)		Part des 50 ans et plus (en %)	
	Ministères	Épa	Ministères	Épa	Ministères	Épa
Affaires étrangères	45,6	45,5	10,1	3,0	40,1	37,5
Agriculture, alimentation et forêt	46,4	41,6	5,2	18,4	40,8	26,9
Ministères économique et financier	47,7	44,6	5,3	14,6	50,3	41,0
Culture et Communication	48,5	43,4	4,4	13,2	50,5	32,1
Défense	36,4	41,9	32,6	23,8	15,8	35,3
Écologie, développement durable et énergie	46,4	45,7	7,4	8,0	44,8	41,8
Éducation nationale	42,9	34,1	10,2	46,7	29,0	12,7
Enseignement supérieur et Recherche	46,7	42,3	7,3	18,0	40,3	30,2
Intérieur et outre-mer	39,9	43,3	18,4	11,9	21,0	31,2
Justice	43,2	44,8	11,8	7,1	30,8	33,2
Services du Premier ministre	46,1	43,9	9,3	13,2	42,7	37,7
Ministères sociaux	48,4	44,0	5,0	8,9	53,4	33,3
Total	42,3	41,7	14,0	19,7	28,9	29,2

Source : SIASP, Insee. Traitement DGAFP, département des études et des statistiques.

Champ : emplois principaux, tous statuts, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

Note : L'appellation des ministères renvoie à la nomenclature d'exécution de la loi de finance initiale de l'année. Les effectifs du budget annexe des Publications officielles et de l'information administrative sont décomptés avec ceux des services du Premier ministre. Les effectifs du budget annexe de contrôle et exploitation aériens sont décomptés avec ceux du ministère de l'Écologie, développement durable et énergie.

Figure 2.5-7 : Age moyen des agents de la FPT (*) par filière (par ordre croissant⁽¹⁾) et par sexe au 31 décembre 2013 en France



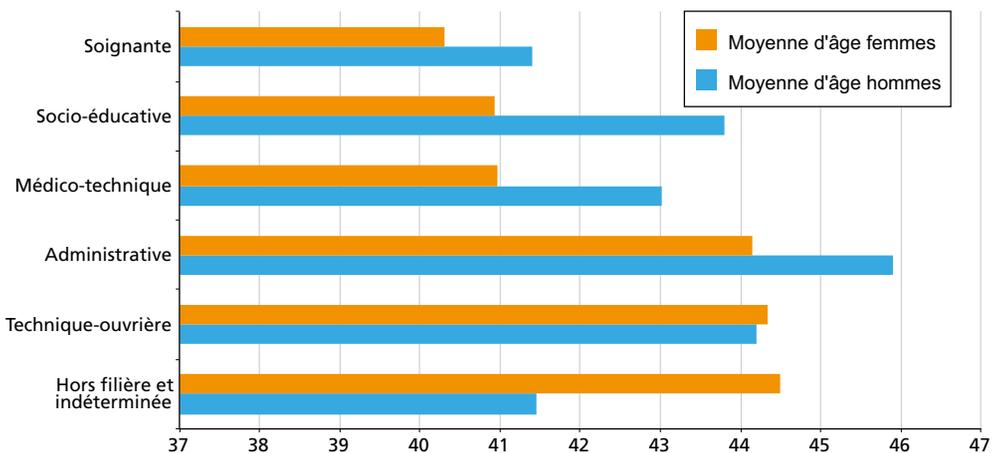
Source : SIASP, Insee. Traitement DGAFP, département des études et des statistiques.

Champ : emplois principaux, tous statutssitués en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

(*) Hors assistants maternels et familiaux, apprentis, collaborateurs de cabinet et Pacte

(1) Par ordre croissant de l'âge moyen des femmes.

Figure 2.5-8 : Age moyen des agents de la FPH (*) par filière (par ordre croissant⁽¹⁾) et par sexe au 31 décembre 2013 en France



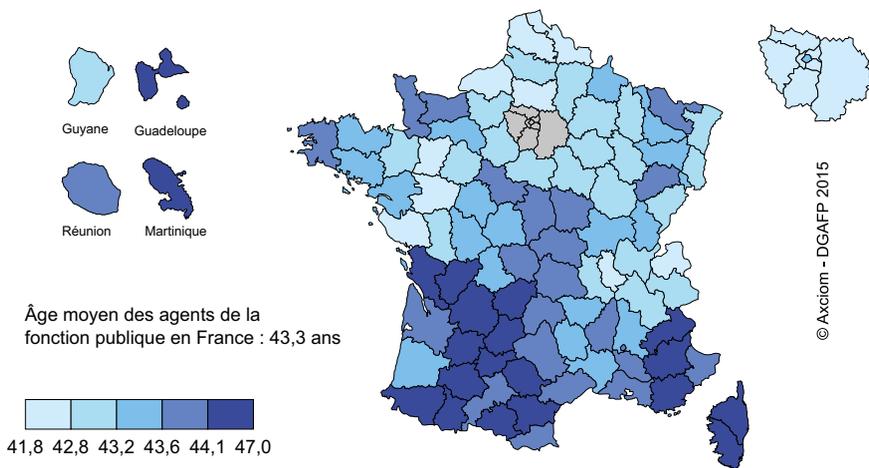
Source : SIASP, Insee. Traitement DGAFP, département des études et des statistiques.

Champ : emplois principaux, tous statuts, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

(*) Hors médecins et internes.

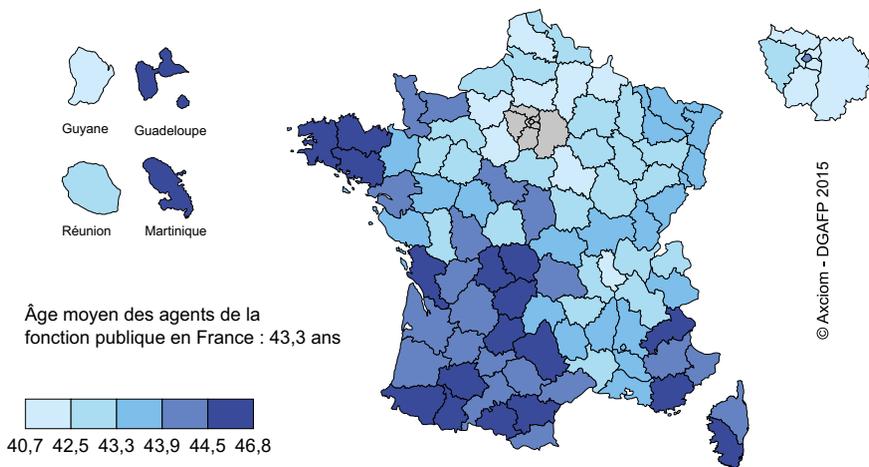
(1) Par ordre croissant de l'âge moyen des femmes.

Figure 2.5-9 : Âge moyen des agents civils dans les trois versants de la fonction publique par département au 31 décembre 2013



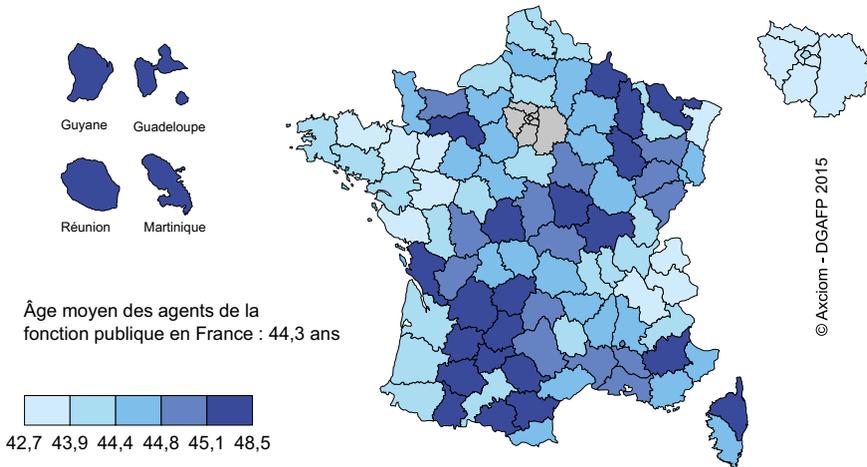
Source : SIASP, Insee. Traitement DGAFP, bureau des statistiques, des études et de l'évaluation.
 Champ : emplois principaux. Agents civils. FPE + FPT + FPH.

Figure 2.5-10 : Âge moyen des agents civils de la fonction publique de l'État par département au 31 décembre 2013



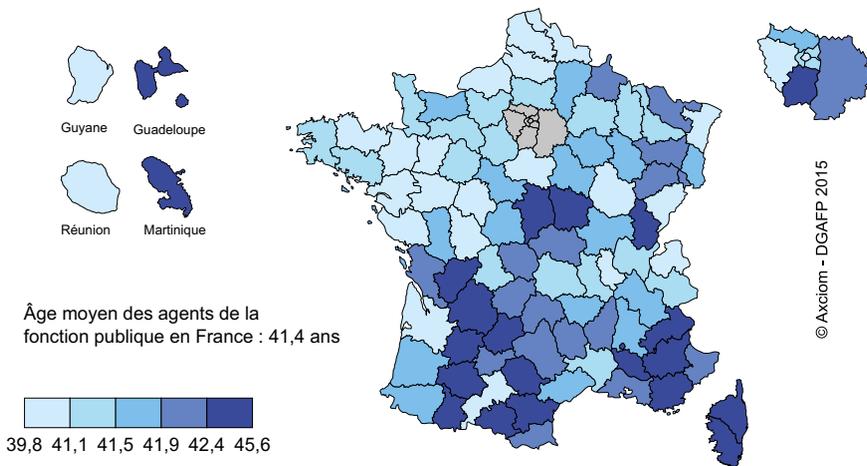
Source : SIASP, Insee. Traitement DGAFP, bureau des statistiques, des études et de l'évaluation.
 Champ : emplois principaux. Agents civils. FPE.

Figure 2.5-11 : Âge moyen des agents de la fonction publique territoriale par département au 31 décembre 2013



Source : SIASP, Insee. Traitement DGAFP, bureau des statistiques, des études et de l'évaluation.
Champ : emplois principaux. FPT.

Figure 2.5-12 : Âge moyen des agents de la fonction publique hospitalière par département au 31 décembre 2013



Source : SIASP, Insee. Traitement DGAFP, bureau des statistiques, des études et de l'évaluation.
Champ : emplois principaux. FPH.

Figure 2.6-1 : Répartition des personnes dont le handicap ou la perte d'autonomie a fait l'objet d'une reconnaissance administrative selon leur situation d'emploi en 2011
[en %]

Sans emploi	62
En emploi	38
Dont :	
<i>Fonction publique de l'État</i>	3
<i>Fonction publique territoriale</i>	4
<i>Fonction publique hospitalière</i>	2
<i>Ensemble de la fonction publique</i>	8
Secteur privé	26
Non salarié	2
Non renseigné	2
Ensemble	100

Source : Module ad-hoc «Insertion professionnelle des personnes en situation de handicap», enquête emploi 2011, Insee.

Champ : Individus résidant en France métropolitaine, en ménage ordinaire, âgés de 15 à 64 ans et dont le handicap ou la perte d'autonomie a fait l'objet d'une reconnaissance administrative.

Lecture : 3 % des individus âgés de 15 à 64 ans dont le handicap ou la perte d'autonomie a fait l'objet d'une reconnaissance administrative sont en emploi dans la fonction publique de l'État.

Figure 2.6-2 : Répartition des agents dont le handicap ou la perte d'autonomie a fait l'objet d'une reconnaissance administrative selon leur situation d'emploi dans la fonction publique en 2011
[en %]

Emploi en milieu «protégé» (ESAT, CAT, emploi spécifique aux travailleurs handicapés dans la fonction publique)	8
Emploi ordinaire	87
Non renseigné	5
Ensemble	100

Source : Module ad-hoc «Insertion professionnelle des personnes en situation de handicap», enquête emploi 2011, Insee.

Champ : Agents de la fonction publique résidant en France métropolitaine, en ménage ordinaire, âgés de 15 à 64 ans et dont le handicap ou la perte d'autonomie a fait l'objet d'une reconnaissance administrative.

Lecture : 87 % des agents de la fonction publique de 15 à 64 ans dont le handicap ou la perte d'autonomie a fait l'objet d'une reconnaissance administrative occupent un emploi ordinaire.

Figure 2.6-3 : Bénéficiaires de l'obligation d'emploi en faveur des travailleurs handicapés dans les trois versants de la fonction publique au 1^{er} janvier 2013

	Au 1 ^{er} janvier 2013			Évolution 2013/2012		
	Bénéficiaires	Taux d'emploi direct (*) (en %)	Taux légal d'emploi (**) (en %)	Bénéficiaires (%)	Taux d'emploi direct (en points de %)	Taux légal d'emploi (en points de %)
FPE ⁽¹⁾	69 655	3,65	3,84	8,1	0,27	0,28
dont FPE ⁽¹⁾ hors Éducation	43 176	5,35	5,59	2,5	0,12	0,11
FPT	88 526	5,58	5,97	7,2	0,28	0,31
FPH	49 605	5,08	5,34	4,2	0,15	0,13
Total fonction publique⁽²⁾	207 786	4,65	4,92	6,8	0,25	0,27
Champ FIPHFP hors Fonction publique ⁽³⁾	2 123	3,18	3,47	1,2	0,15	0,18
Total FIPHFP⁽³⁾	209 909	4,62	4,90	6,7	0,25	0,27

Source : FIPHFP, campagnes de déclaration 2013 et 2014.

Champ : Employeurs publics d'au moins 20 agents à temps plein ou leur équivalent.

(*) Le taux d'emploi direct est le rapport entre le nombre de bénéficiaires de l'obligation d'emploi et l'effectif total rémunéré.

(**) Le taux d'emploi légal est calculé en ajoutant le nombre d'équivalents bénéficiaires (dépenses déductibles) aux bénéficiaires.

(1) La FPE correspond ici strictement aux ministères et aux Épa en cohérence avec les définitions retenues par ailleurs dans le rapport annuel.

(2) Ne comprend pas La Poste, les chambres consulaires ou les caisses de Sécurité sociale. Sur le champ strict de la fonction publique, le taux légal d'emploi (4,92 % début 2013) est différent de celui observé, en incluant les employeurs assujettis au FIPHFP, mais ne relevant pas de la fonction publique qui est publié par le FIPHFP (4,90 % début 2013).

(3) Comprend La Poste jusqu'au 31/12/2011, les chambres consulaires, les caisses de Sécurité sociale, etc.

Figure 2.6-4 : Bénéficiaires de l'obligation d'emploi en faveur des travailleurs handicapés dans les trois versants de la fonction publique au 1^{er} janvier 2013

	Au 1 ^{er} janvier 2013				Évolution 2013/2012			
	Effectifs physiques assujettis	Nombre de bénéficiaires	Nombre équivalents bénéficiaires	Taux légal d'emploi (*)	Effectifs physiques assujettis (%)	Nombre de bénéficiaires (%)	Nombre équivalents bénéficiaires (%)	Taux légal d'emploi (**) (en points de %)
Ministères	1 705 580	60 529	2 736	3,71	-0,4	7,8	8,4	0,28
Établissements publics	203 858	9 102	1 029	4,97	4,0	10,0	-2,9	0,21
FPE⁽¹⁾	1 909 438	69 631	3 765	3,84	0,1	8,0	5,0	0,28
Dont : FPE ⁽¹⁾ hors Éducation	805 618	43 152	1 939	5,59	0,0	2,4	-6,5	0,11
Collectivités territoriales	1 206 306	70 141	4 652	6,20	1,0	6,8	11,0	0,35
Épa locaux	378 843	18 385	1 457	5,24	4,6	8,6	12,3	0,20
FPT	1 585 149	88 526	6 109	5,97	1,9	7,2	11,3	0,31
Hôpitaux	859 433	44 503	2 060	5,42	1,1	3,6	-4,4	0,11
Autres	117 374	5 102	493	4,77	1,7	10,4	-0,5	0,33
FPH	976 807	49 605	2 553	5,34	1,2	4,2	-3,6	0,13
Total ensemble de la fonction publique⁽²⁾	4 471 394	207 762	12 428	4,92	0,9	6,7	6,0	0,27

Source : FIPHFP, campagnes de déclaration 2013 et 2014.

Champ : Employeurs de la fonction publique d'au moins 20 agents à temps plein ou leur équivalent.

(*) Le taux d'emploi direct est le rapport entre le nombre de bénéficiaires de l'obligation d'emploi et l'effectif total rémunéré. Le taux d'emploi légal est calculé en ajoutant le nombre d'équivalents bénéficiaires (dépenses déductibles) aux bénéficiaires.

(1) La FPE correspond ici strictement aux ministères et aux Épa, en cohérence avec les définitions retenues par ailleurs dans le rapport annuel.

(2) Ne comprend pas La Poste, les chambres consulaires ou les caisses de Sécurité sociale. Sur le champ strict de la fonction publique, le taux légal d'emploi (4,92 % début 2013) est différent de celui observé, en incluant les employeurs assujettis au FIPHFP, mais ne relevant pas de la fonction publique qui est publié par le FIPHFP (4,90 % début 2013).

Thème - Agents de la fonction publique : principales caractéristiques

2

2.6 Travailleurs handicapés

Figure 2.6-5 : Bénéficiaires de l'obligation d'emploi en faveur des travailleurs handicapés dans la FPE au 1^{er} janvier 2013

	Au 1 ^{er} janvier 2013				Évolution 2013/2012			
	Effectifs physiques assujettis	Nombre de bénéficiaires	Nombre équivalents bénéficiaires	Taux légal d'emploi (*) (en %)	Effectifs physiques assujettis (en %)	Nombre de bénéficiaires (en %)	Nombre équivalents bénéficiaires (en %)	Taux légal d'emploi (*) (en points de %)
Affaires étrangères et européennes	7 905	341	82	5,35	6,3	1,5	-27,9	-0,69
Alimentation, agriculture et pêche	31 940	1 482	18	4,70	2,2	7,5	-58,4	0,15
Ministères économique et financier	151 589	8 383	106	5,60	-0,9	2,3	7,2	0,18
Culture et Communication	11 116	524	8	4,79	-0,5	6,1	8,9	0,30
Défense	62 672	3 967	212	6,67	-3,5	-12,7	13,6	-0,62
Écologie, Énergie, Développement durable et Mer	60 089	4 183	108	7,14	-8,2	-2,2	-18,2	0,41
<i>Hors Aviation civile</i>	49 046	3 547	97	7,43	-9,7	-2,5	-22,1	0,50
<i>Aviation civile</i>	11 043	636	10	5,85	-1,1	-0,3	56,3	0,08
Ministères de l'enseignement ⁽¹⁾	1 103 820	26 479	1 826	2,56	0,1	18,7	20,9	0,40
Intérieur, Outre-mer et Collectivités territoriales	177 309	10 528	337	6,13	-0,9	1,1	-1,2	0,12
Justice et Libertés	74 761	3 145	26	4,24	0,5	13,6	32,1	0,49
Ministères sociaux	21 690	1 411	13	6,57	0,8	2,5	-80,0	-0,14
<i>Santé et Sports</i>	11 023	666	7	6,10	1,2	8,1	-87,1	-0,02
<i>Travail, Relations sociales, Famille, Solidarité et Ville</i>	10 667	745	7	7,05	0,5	-2,1	-56,2	-0,27
Services du Premier ministre	2 689	86	1	3,23	53,2	4,9	-89,6	-1,87
Total ministères	1 705 580	60 529	2 736	3,71	-0,4	7,8	8,4	0,28
Caisse des dépôts et consignations	5 706	259	85	6,03	2,3	8,8	-17,0	-0,07
CNRS	25 330	984	16	3,95	-0,7	7,0	-4,7	0,27
INRA	8 644	523	55	6,68	-1,2	3,4	14,4	0,35
Inria	2 591	47	4	1,97	0,3	38,2	124,7	0,58
Inserm	5 550	229	14	4,37	1,7	7,0	52,6	0,29
IRD	1 720	32	2	1,98	2,9	28,0	-21,4	0,33
Météo France	3 236	297	0	9,18	-7,3	-4,2	-100,0	0,10
Institut français Sciences et technologies des transports, aménagement et réseaux	1 135	21	2	2,03	1,2	5,0	64,5	0,13
INR en Sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture	1 156	31	3	2,94	0,4	6,9	-3,3	0,15
Pôle emploi	46 856	3 072	180	6,94	3,8	7,7	-9,5	0,18
Autres établissements publics	101 934	3 607	669	4,20	6,6	15,3	-0,1	0,22
Total établissements publics ⁽²⁾	203 858	9 102	1 029	4,97	4,0	10,0	-2,9	0,21
Total FPE ^{(1) (2)}	1 909 438	69 631	3 765	3,84	0,1	8,0	5,0	0,28
<i>Total FPE ^{(1) (2)} hors Éducation</i>	<i>805 618</i>	<i>43 152</i>	<i>1 939</i>	<i>5,59</i>	<i>0,0</i>	<i>2,4</i>	<i>-6,5</i>	<i>0,11</i>

Source : FIPHPF, campagne de déclaration 2013 et 2014.

Champ : Employeurs de la fonction publique d'au moins 20 agents à temps plein ou leur équivalent.

(*) Le taux d'emploi direct est le rapport entre le nombre de bénéficiaires de l'obligation d'emploi et l'effectif total rémunéré. Le taux d'emploi légal est calculé en ajoutant le nombre d'équivalents bénéficiaires (dépenses déductibles) aux bénéficiaires.

(1) La FPE correspond ici strictement aux ministères et aux Épa, en cohérence avec les définitions retenues par ailleurs dans le rapport annuel.

(2) Ne comprend pas La Poste, les chambres consulaires ou les caisses de Sécurité sociale. Sur le champ strict de la fonction publique, le taux légal d'emploi (4,92 % début 2013) est différent de celui observé, en incluant les employeurs assujettis au FIPHPF, mais ne relevant pas de la fonction publique qui est publié par le FIPHPF (4,90 % début 2013).

Figure 2.6-6 : Répartition des bénéficiaires de l'obligation d'emploi en faveur des travailleurs handicapés par statut et par sexe dans les trois versants de la fonction publique au 1^{er} janvier 2013
[en %]

	Fonctionnaires			Contractuels	Ouvriers d'État	Total	Part de Femmes
	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C				
Total ministères	31,6	24,4	33,5	8,7	1,8	100,0	52,2
Total établissements publics ⁽²⁾	14,7	15,1	17,9	50,7	1,5	100,0	57,6
Total FPE ^{(1) (2)}	29,4	23,2	31,5	14,2	1,7	100,0	52,9
<i>Total FPE ^{(1) (2)} hors Éducation</i>	<i>10,5</i>	<i>33,5</i>	<i>41,7</i>	<i>11,5</i>	<i>2,8</i>	<i>100,0</i>	<i>42,3</i>
Collectivités territoriales	2,5	7,1	82,8	7,6		100,0	52,6
Épa locaux	3,1	7,5	79,7	9,7		100,0	45,9
Total FPT	2,6	7,2	82,1	8,1		100,0	51,2
Hôpitaux	8,3	18,4	68,7	4,6		100,0	75,0
Autres	4,6	8,6	67,3	19,5		100,0	70,6
Total FPH	7,9	17,4	68,6	6,1		100,0	74,5
Total ensemble de la fonction publique ⁽²⁾	13,0	15,1	61,7	9,7	0,6	100,0	57,3

Source : FIPHFP, campagne de déclaration 2014.

Champ : Employeurs de la fonction publique d'au moins 20 agents à temps plein ou leur équivalent. Les agents sur emplois particuliers ne sont pas inclus ici.

- (1) La FPE correspond ici strictement aux ministères et aux Épa, en cohérence avec les définitions retenues par ailleurs dans le rapport annuel.
- (2) Ne comprend pas La Poste, les chambres consulaires ou les caisses de Sécurité sociale. Sur le champ strict de la fonction publique, le taux légal d'emploi (4,92 % début 2013) est différent de celui observé, en incluant les employeurs assujettis au FIPHFP, mais ne relevant pas de la fonction publique qui est publié par le FIPHFP (4,90 % début 2013).

Figure 2.6-7 : Bénéficiaires de l'obligation d'emploi en faveur des travailleurs handicapés occupant un emploi particulier ⁽¹⁾ par sexe au 1^{er} janvier 2013

	En nombre			Évolution par rapport à 2012 (en %)		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
FPE ^{(2) (3)}	42	71	113	50,0	-11,3	4,6
FPT	922	663	1 585	45,7	30,8	39,0
FPH	280	607	887	15,2	35,2	28,2
Total ensemble de la fonction publique ⁽³⁾	1 244	1 341	2 585	37,6	29,4	33,2

Source : FIPHFP, campagne de déclaration 2014.

Champ : Employeurs de la fonction publique d'au moins 20 agents à temps plein ou leur équivalent.

- (1) Stagiaires handicapés accueillis pour des stages pratiques dans le cadre de formations diplômantes ou de conventions conclues avec des structures de travail protégé, apprentis, CES, CEC, CAE, CA, emplois jeunes, emplois Berkani de droit privé.
- (2) La FPE correspond ici strictement aux ministères et aux Épa, en cohérence avec les définitions retenues par ailleurs dans le rapport annuel.
- (3) Ne comprend pas La Poste, les chambres consulaires ou les caisses de Sécurité sociale. Sur le champ strict de la fonction publique, le taux légal d'emploi (4,92 % début 2013) est différent de celui observé, en incluant les employeurs assujettis au FIPHFP, mais ne relevant pas de la fonction publique qui est publié par le FIPHFP (4,90 % début 2013).

Thème - Agents de la fonction publique : principales caractéristiques

2

2.7 Temps partiel

Figure 2.7-1 : Effectifs physiques des agents civils par versant de la fonction publique par statut, sexe et quotité de temps de travail au 31 décembre 2013 en France

		Total effectifs	< 50 % et quotité indéterminée	50 %	60 %	70 %	80 %	90 %	Effectifs à temps partiel	Part des agents à temps partiel (en %)
FPE	Fonctionnaires	1 529 415	3 026	22 834	5 192	9 388	94 145	42 229	176 814	11,6
	Femmes	913 317	1 594	19 587	4 266	7 946	85 326	36 674	155 393	17,0
	Hommes	616 098	1 432	3 247	926	1 442	8 819	5 555	21 421	3,5
	dont fonctionnaires enseignants	765 449	1 005	16 764	2 239	6 652	24 678	27 882	79 220	10,3
	Femmes	507 637	647	14 784	1 783	5 619	22 923	23 993	69 749	13,7
	Hommes	257 812	358	1 980	456	1 033	1 755	3 889	9 471	3,7
	Contractuels	370 416	20 752	50 340	13 588	17 884	34 993	12 220	149 777	40,4
	Femmes	225 906	11 439	36 835	9 889	12 109	27 076	8 369	105 717	46,8
	Hommes	144 510	9 313	13 505	3 699	5 775	7 917	3 851	44 060	30,5
	Autres catégories et statuts (2)	175 857	3 222	7 112	2 674	3 905	6 084	6 052	29 049	16,5
	Femmes	109 438	1 917	5 930	1 993	3 101	5 047	4 962	22 950	21,0
	Hommes	66 419	1 305	1 182	681	804	1 037	1 090	6 099	9,2
FPT	Fonctionnaires (2)	1 453 109	19 343	36 146	29 576	28 675	116 030	61 557	291 327	20,0
	Femmes	846 220	15 048	28 170	23 293	23 334	106 055	56 858	252 758	29,9
	Hommes	606 889	4 295	7 976	6 283	5 341	9 975	4 699	38 569	6,4
	Contractuels	362 826	67 275	32 012	22 754	21 328	21 616	15 014	179 999	49,6
	Femmes	243 719	48 973	24 808	17 816	17 075	17 990	12 048	138 710	56,9
	Hommes	119 107	18 302	7 204	4 938	4 253	3 626	2 966	41 289	34,7
	Autres catégories et statuts (1)	62 810	4 179	3 112	5 566	5 158	3 382	1 701	23 098	36,8
	Femmes	53 929	2 943	2 162	4 522	4 267	2 892	1 524	18 310	34,0
Hommes	8 881	1 236	950	1 044	891	490	177	4 788	53,9	
FPH	Fonctionnaires	836 041	4 875	20 718	5 742	6 357	124 090	15 357	177 139	21,2
	Femmes	675 667	3 774	19 290	5 185	5 536	119 364	14 388	167 537	24,8
	Hommes	160 374	1 101	1 428	557	821	4 726	969	9 602	6,0
	Contractuels	198 708	10 276	15 063	3 871	3 785	15 221	3 001	51 217	25,8
	Femmes	155 775	7 045	11 973	3 237	3 263	14 018	2 595	42 131	27,0
	Hommes	42 933	3 231	3 090	634	522	1 203	406	9 086	21,2
	Autres catégories et statuts (1)	117 958	14 183	3 636	5 386	2 964	3 947	1 193	31 309	26,5
	Femmes	61 150	5 737	1 843	2 792	1 777	2 975	719	15 843	25,9
Hommes	56 808	8 446	1 793	2 594	1 187	972	474	15 466	27,2	
Ensemble de la fonction publique	Ensemble	5 107 140	147 131	190 973	94 349	99 444	419 508	158 324	1 109 729	21,7
	Femmes	3 285 121	98 470	150 598	72 993	78 408	380 743	138 137	919 349	28,0
	Hommes	1 822 019	48 661	40 375	21 356	21 036	38 765	20 187	190 380	10,4
	dont titulaires	3 818 565	27 244	79 698	40 510	44 420	334 265	119 143	645 280	16,9
	Femmes	2 435 204	20 416	67 047	32 744	36 816	310 745	107 920	575 688	23,6
	Hommes	1 383 361	6 828	12 651	7 766	7 604	23 520	11 223	69 592	5,0

Source : SIASP, Insee. Traitement DGAFF, département des études et des statistiques.

Champ : emplois principaux, agents civils, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

(1) La catégorie 'autres catégories et statuts' recouvre principalement des enseignants des établissements privés sous contrat et des ouvriers d'État dans la FPE, des assistants maternels et familiaux dans la FPT, des médecins dans la FPH et des apprentis dans les trois versants.

(2) Pour respecter le secret statistique, dans la FPT les militaires (2 000 sapeurs-pompiers de Marseille) sont regroupés avec les fonctionnaires.

CPA : cessation progressive d'activité. Le dispositif est en voie d'extinction.

Figure 2.7-2 : Effectifs physiques des fonctionnaires de la FPE à temps partiel et en cessation progressive d'activité par sexe et par catégorie hiérarchique au 31 décembre 2013 en France

	Total fonctionnaires	Fonctionnaires à temps partiel	Part de fonctionnaires à temps partiel (en %)	Titulaires en CPA	Part de CPA parmi les fonctionnaires de 58 ans et + (en %)
Femmes					
Catégorie A	616 936	86 549	14,0	327	0,7
Catégorie B	139 237	31 453	22,6	113	0,6
Catégorie C	156 642	37 317	23,8	90	0,4
Catégorie indéterminée	502	74	14,7	-	-
Total	913 317	155 393	17,0	530	0,6
Hommes					
Catégorie A	372 207	12 483	3,4	192	0,4
Catégorie B	156 107	4 626	3,0	33	0,3
Catégorie C	87 209	4 028	4,6	17	0,2
Catégorie indéterminée	575	284	49,4	-	-
Total	616 098	21 421	3,5	242	0,3
Ensemble					
Catégorie A	989 143	99 032	10,0	519	0,5
Catégorie B	295 344	36 079	12,2	146	0,5
Catégorie C	243 851	41 345	17,0	107	0,3
Catégorie indéterminée	1 077	358	33,2	-	-
Total	1 529 415	176 814	11,6	772	0,5

Source : SIASP, Insee. Traitement DGAFP, département des études et des statistiques.

Champ : emplois principaux, fonctionnaires, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

CPA : cessation progressive d'activité. En 2013, seuls les agents de 58 ans et plus sont concernés.

Note : le temps partiel doit être distingué du temps incomplet dont les fondements juridiques sont différents.

Figure 2.7-3 : Effectifs physiques des fonctionnaires de la FPT à temps partiel par sexe et par catégorie hiérarchique au 31 décembre 2013 en France

	Total fonctionnaires	Fonctionnaires à temps partiel	Part de fonctionnaires à temps partiel (en %)
Femmes			
Catégorie A	82 554	18 623	22,6
Catégorie B	132 379	37 538	28,4
Catégorie C	630 989	196 391	31,1
Catégorie indéterminée	298	206	69,1
Total	846 220	252 758	29,9
Hommes			
Catégorie A	49 625	2 565	5,2
Catégorie B	74 025	6 572	8,9
Catégorie C	483 085	29 335	6,1
Catégorie indéterminée	154	97	63,0
Total	606 889	38 569	6,4
Ensemble			
Catégorie A	132 179	21 188	16,0
Catégorie B	206 404	44 110	21,4
Catégorie C	1 114 074	225 726	20,3
Catégorie indéterminée	452	303	67,0
Total	1 453 109	291 327	20,0

Source : SIASP, Insee. Traitement DGAFP, département des études et des statistiques.

Champ : emplois principaux, fonctionnaires, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

Note : le temps partiel doit être distingué du temps incomplet dont les fondements juridiques sont différents.

Figure 2.7-4 : Effectifs physiques des fonctionnaires de la FPH à temps partiel par sexe et par catégorie hiérarchique au 31 décembre 2013 en France

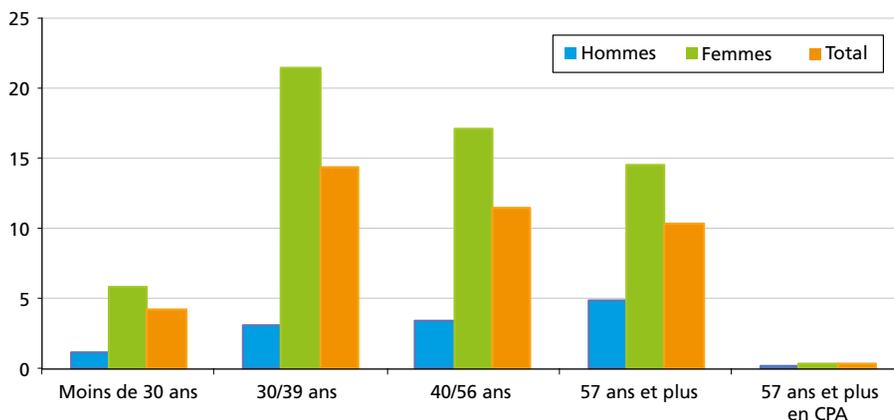
	Total fonctionnaires	Fonctionnaires à temps partiel	Part de fonctionnaires à temps partiel (en %)
Femmes			
Catégorie A	172 532	41 142	23,8
Catégorie B	165 967	51 499	31,0
Catégorie C	337 143	74 890	22,2
Catégorie indéterminée	25	6	24,0
Total	675 667	167 537	24,8
Hommes			
Catégorie A	31 817	1 925	6,1
Catégorie B	31 548	2 439	7,7
Catégorie C	97 001	5 236	5,4
Catégorie indéterminée	8	ns	ns
Total	160 374	9 602	6,0
Ensemble			
Catégorie A	204 349	43 067	21,1
Catégorie B	197 515	53 938	27,3
Catégorie C	434 144	80 126	18,5
Catégorie indéterminée	33	8	24,2
Total	836 041	177 139	21,2

Source : SIASP, Insee. Traitement DGAFP, département des études et des statistiques.

Champ : emplois principaux, fonctionnaires, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

Note : le temps partiel doit être distingué du temps incomplet dont les fondements juridiques sont différents.

Figure 2.7-5 : Part des fonctionnaires de la FPE à temps partiel ou en CPA, par tranche d'âge et par sexe au 31 décembre 2013 en France [en %]



Source : SIASP, Insee. Traitement DGAFP, département des études et des statistiques.

Champ : emplois principaux, fonctionnaires, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

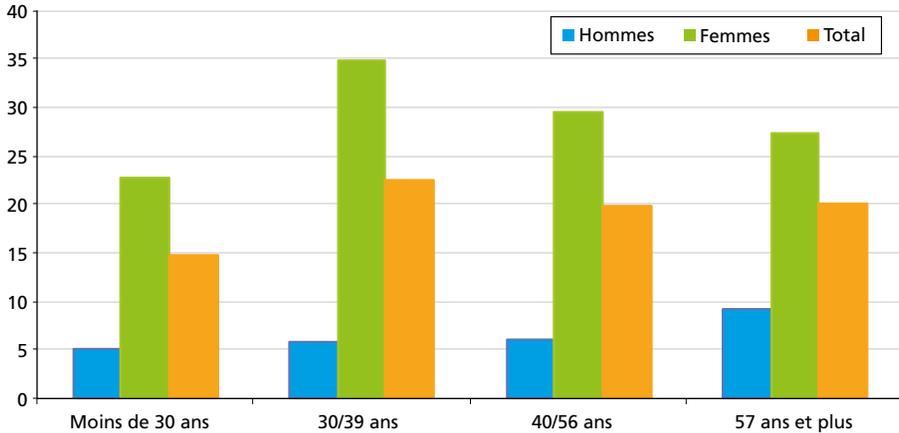
CPA : cessation progressive d'activité. En 2012, seuls les agents de 57 ans et plus sont concernés.

Note : le temps partiel doit être distingué du temps incomplet dont les fondements juridiques sont différents.

Note de lecture : 1,1 % des hommes de moins de 30 ans, fonctionnaires de la FPE, sont à temps partiel. 0,3 % des hommes de 57 ans et plus, fonctionnaires de la FPE, sont en CPA.

Figure 2.7-6 : Part des fonctionnaires de la FPT à temps partiel par tranche d'âge et par sexe au 31 décembre 2013 en France

[en %]



Source : SIASP, Insee. Traitement DGAFP, département des études et des statistiques.

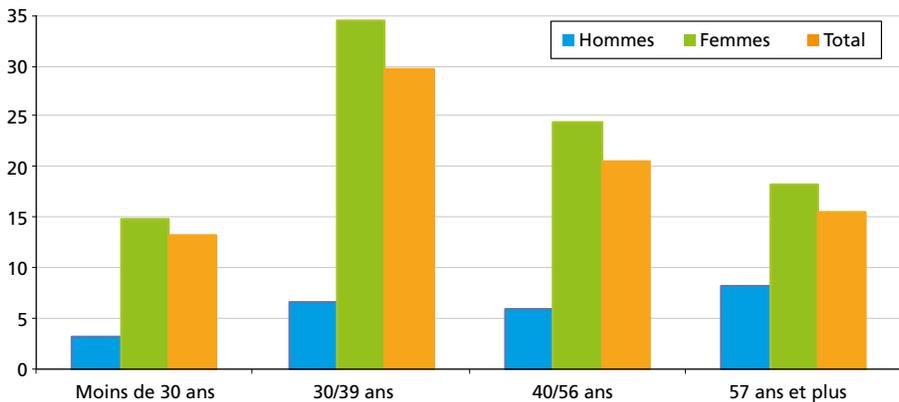
Champ : emplois principaux, fonctionnaires, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

Note : le temps partiel doit être distingué du temps incomplet dont les fondements juridiques sont différents.

Note de lecture : 5,1 % des hommes de moins de 30 ans, fonctionnaires de la FPT, sont à temps partiel. 9,1 % des hommes de 57 ans et plus, fonctionnaires de la FPT sont à temps partiel.

Figure 2.7-7 : Part des fonctionnaires de la FPH à temps partiel par tranche d'âge et par sexe au 31 décembre 2013 en France

[en %]



Source : SIASP, Insee. Traitement DGAFP, département des études et des statistiques.

Champ : emplois principaux, fonctionnaires, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

Note : le temps partiel doit être distingué du temps incomplet dont les fondements juridiques sont différents.

Note de lecture : 3,2 % des hommes de moins de 30 ans, fonctionnaires de la FPH, sont à temps partiel. 8,3 % des hommes de 57 ans et plus, fonctionnaires de la FPH, sont à temps partiel.

Figure 2.8-1 : Répartition par niveau de diplôme, sexe et âge des agents des trois versants de la fonction publique en 2013 ⁽¹⁾ en France métropolitaine [en %]

			Aucun diplôme	Diplôme inférieur au baccalauréat	Baccalauréat	Diplôme du supérieur
FPE	15-29 ans	H	3,2	23,0	27,8	46,0
		F	1,1	5,8	16,8	76,3
		total	2,1	14,0	22,0	61,9
	30-49 ans	H	1,2	14,3	21,7	62,8
		F	1,5	5,7	11,8	81,1
		total	1,4	9,6	16,3	72,7
	50 ans et plus	H	2,5	27,3	13,8	56,3
		F	2,5	19,3	22,0	56,3
		total	2,5	22,8	18,4	56,3
	Tous âges	H	1,9	19,3	20,2	58,6
		F	1,7	9,9	15,6	72,8
		Ensemble FPE	1,8	14,2	17,7	66,4
FPT	15-29 ans	H	12,0	37,7	28,5	21,8
		F	3,8	24,9	28,2	43,1
		total	7,2	30,3	28,3	34,2
	30-49 ans	H	13,2	42,6	18,8	25,3
		F	12,0	35,1	18,5	34,4
		total	12,4	37,9	18,6	31,0
	50 ans et plus	H	17,9	58,1	9,3	14,6
		F	17,3	53,8	12,2	16,7
		total	17,6	55,4	11,1	15,9
	Tous âges	H	14,8	47,7	16,5	21,0
		F	13,1	40,9	17,2	28,8
		Ensemble FPT	13,8	43,5	16,9	25,8
FPH	15-29 ans	H	3,7	16,7	40,8	38,8
		F	1,2	27,0	23,3	48,5
		total	1,8	24,8	27,0	46,4
	30-49 ans	H	5,2	33,7	11,7	49,5
		F	5,1	31,7	14,5	48,6
		total	5,2	32,1	13,9	48,8
	50 ans et plus	H	9,1	36,9	4,7	49,2
		F	11,4	40,9	9,9	37,8
		total	10,9	40,0	8,8	40,3
	Tous âges	H	6,1	31,6	14,9	47,4
		F	6,2	33,5	14,8	45,5
		Ensemble FPH	6,2	33,1	14,8	45,9
Ensemble de la fonction publique	15-29 ans	H	9,2	34,0	24,4	32,5
		F	4,7	25,3	27,3	42,7
		total	7,2	30,1	25,7	37,0
	30-49 ans	H	13,5	34,4	16,6	35,5
		F	10,1	28,8	19,6	41,5
		total	11,9	31,8	18,0	38,2
	50 ans et plus	H	17,4	50,5	10,1	22,0
		F	17,3	47,3	14,2	21,2
		total	17,4	48,9	12,1	21,6
	Tous âges	H	13,6	38,5	16,5	31,4
		F	11,1	33,3	19,6	36,0
		Ensemble FP	12,5	36,1	17,9	33,5

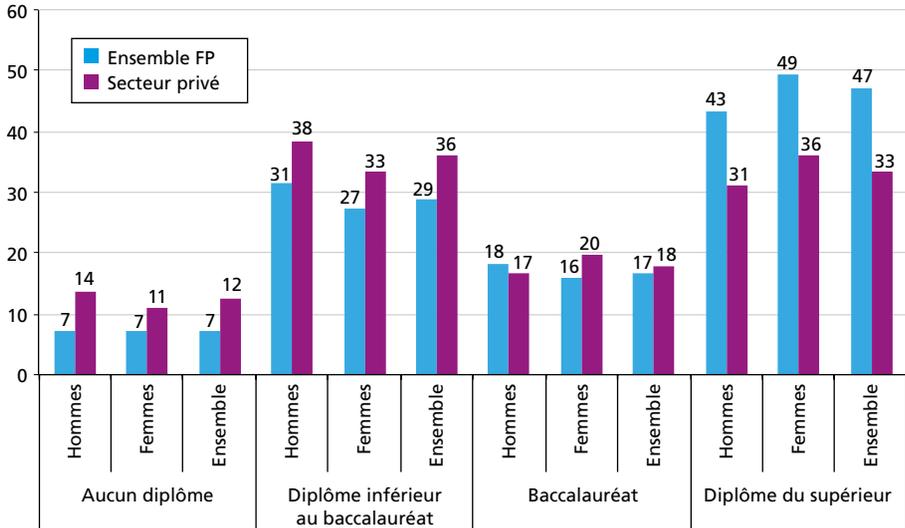
Source : Enquête emploi 2013, Insee. Traitement DGAFP, département des études et des statistiques.

(1) Suite à la refonte de l'enquête Emploi en 2013 et à l'amélioration de l'identification des agents des différents versants de la fonction publique, ces données ne sont pas comparables avec celles des rapports antérieurs.

Champ : France métropolitaine. Age en années révolues au 31 décembre 2013.

Note de lecture : 46,0 % des hommes de la FPE âgés de 15 à 29 ans sont diplômés du supérieur.

Figure 2.8-2 : Répartition par niveau de diplôme et sexe dans les trois versants de la fonction publique et le secteur privé en 2013 ⁽¹⁾



Source : Enquête emploi 2013, Insee. Traitement DGAFP, département des études et des statistiques.

(1) Suite à la refonte de l'enquête Emploi en 2013 et à l'amélioration de l'identification des agents des différents versants de la fonction publique, ces données ne sont pas comparables avec celles des rapports antérieurs.

Champ : France métropolitaine. Age en années révolues au 31 décembre 2013.

Note de lecture : 43 % des hommes en emploi dans la fonction publique et 30% des hommes en emploi dans le secteur privé en 2012 sont diplômés du supérieur.